

L'ÉNONCÉ

NUMÉRO 1

LUNDI 11 JANVIER 2021

LA MÉTÉO
DU JOUR

EN PLAINE



+4°

À 1'500M



±0°



UN IMAGINAIRE EN DÉCALAGE

COURRIER DES LECTEURS L'image façonnée du Valais par les milieux artistiques ont nourri l'imaginaire collectif de la population. La réalité est quelque peu différente. **P.9**

CARACTÈRE ET IDENTITÉ

VOCABULAIRE L'un distingue, l'autre rassemble. Tentative de définition. **P.10-11**

POLÉMIQUE AUTOUR DE LA VILLA VEUILLET

DÉCRYPTAGE Le président de la commission cantonale des constructions s'est fait l'auteur de vives critiques à l'encontre d'un projet de deux jeunes architectes. Sont-elles fondées? **P.22**

DES CHOIX DICTÉS PAR LE CONTEXTE

DÉCRYPTAGE Les formes que l'architecte Walter Förderer a donné à son projet pour l'église d'Hérémente ont été en partie inspirées par le contexte. **P.24**

VERS UNE ARCHITECTURE DE NOTRE TEMPS

REPORTAGE Face au phénomène de globalisation sévissant dans la branche, trois architectes réagissent. Ils proposent de s'appuyer sur la culture régionale, sans toutefois tomber dans le pastiche du vernaculaire. **P.12-18**



André Penaudin

LES INGÉNIEURS OUVERT LA VOIE
P.3

NOUVELLE TYPOLOGIE, NOUVEL ÉLAN
P.5

**DES MODIFICATIONS PORTEUSES
D'UNE NOUVELLE FORCE**
P.7

ÉDITORIAL

Ce premier numéro de l'année 2021 fait la part belle à l'architecture valaisanne des années 1950 à 1970.

Durant cette période, l'économie du canton connaît une croissance fulgurante, grâce en partie, à l'essor du secteur industriel. La construction des routes et de ponts, exaltée par l'audace des ingénieurs, tisse de nouveaux liens entre la vallée du Rhône et les villages de montagne. Ils constituent les symboles d'une ère nouvelle de changements. L'architecture démontre également, durant ces deux décennies-là, une période d'une grande intensité. Cette phase architecturale est caractérisée par l'utilisation de nouveaux matériaux, la recherche de nouvelles expressions et l'affirmation d'une nouvelle idéologie.

Ce postulat concernant l'architecture étant posé, nous avons mené une première investigation dans la presse quotidienne locale afin de limiter le cadre projectuel de notre recherche. Elle a révélé une série d'objets architecturaux, toutefois non-exhaustive, ayant suscité un affrontement idéologique, entre les milieux favorables à cette nouvelle tendance et les parties conservatrices du canton.

Dès lors, ce journal tente de suivre l'évolution d'une architecture marquée par ces différents débats. Le tout, nuancé par des faits historiques. Enfin, il faut signaler qu'il s'agit d'une interprétation personnelle et romancée occultant certainement une partie de l'histoire et de la vérité.

La rédaction

L'ÉNONCÉ

IMPRESSUM

Editeur : L'énoncé Sàrl, CP 999, CH-3960 Sierre, www.l'énoncé.ch
 Rédacteur en chef : Raphaël Crettenand
 Rédacteurs : RC, CR, RACR, CRRA
 Directeur de l'énoncé : Nicola Braghieri
 Directeur pédagogique : Luca Ortellì
 Maître EPFL : Mathias Depierraz
 Correctrice : Larissa Luisier
 Abonnement : abo@l'énoncé.ch
 Impression : 10 exemplaires

UN CANTON EN PLEIN CHANGEMENT

L'ARRIVÉE DES INDUSTRIES propulse le Valais dans une ère nouvelle. La population d'alors, vivant principalement du travail de la terre, voit son mode de vie radicalement modifié. Les "ouvriers-paysans" tout d'abord méfiants vis à vis de ce secteur, accepte peu à peu les nouvelles opportunités économiques annonciatrices d'un avenir meilleur.

AU DÉBUT DU XIX^e SIÈCLE, le Valais est isolé par le manque d'infrastructures et de voies de communication, le canton n'échangeait guère avec le monde extérieur. Enfermé dans ses montagnes, il se suffit à lui-même. La population y est alors majoritairement campagnarde, se débattant dans un travail acharné de la terre pour lutter contre une misère qui leur est inévitable. Le caractère pittoresque du canton ainsi que ses traditions folkloriques lui vaudra, à juste titre, la qualification de "Vieux pays". Si au milieu du XIX^e siècle le Valais ne connaît pratiquement aucune industrie, elle compte quelques manufactures artisanales, notamment une fabrique de papier à Vouvry et Saint-Gingolph¹.

La construction du chemin de fer entre le Bouveret et Sion à partir de 1853 signale le début d'un premier changement. En parallèle du gigantesque chantier entrepris pour le nivellement de la voie ferrée, s'accompagnent les travaux d'endiguement et de correction du Rhône. Pics, pioches et brouettes constituent les seuls outils dont disposent les ouvriers. Grâce à ces travaux, de nouvelles surfaces de terre arable sont disponibles. L'arrivée du train en gare de Sion est célébrée en 1860 puis 18 ans plus tard à Brigüe².

Dès lors, le Valais sort peu à peu de son autarcie et accueille de nouvelles entreprises. Il ne s'agit pas encore de grandes industries, mais plutôt de petites fabriques. Vers 1890³, l'évolution de l'utilisation de l'énergie hydraulique offre de nouvelles opportunités, et voit la construction des premières centrales électriques du canton. La vallée du Rhône suscite cette fois l'intérêt des grandes entreprises industrielles. Au début du XX^e siècle, trois industries s'installent en Valais. L'entreprise *Aluminium-Industrie AG* s'implante à Chippis et débute sa production en 1908. La *Lonza*, active dans le domaine pharmaceutique, ouvre son usine à Viège en 1909. La Fabrique bâloise de produits chimiques, future *Ciba*, choisit le site de Monthey pour bâtir ses infrastructures qui ouvrent leurs portes en 1911⁴. L'arrivée des ces industries s'accompagne de changements notables dans la vie de la population locale. On assiste à l'émergence d'une nouvelle classe ouvrière. Les "ouvriers-paysans"⁵ constitués de la population locale sont nommés ainsi car ils restent fidèle au travail de la terre qui leur assure un revenu minimum. La classe est complétée par l'arrivée de travailleurs, majoritairement italiens, attirés par les perspectives de gains offerts par ce secteur.

LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE freine le formidable développement économique du canton qui espérait combler son retard sur les autres régions de la Suisse. Les années de l'entre-deux guerres signalent une première crise de l'industrie. Le chômage augmente, renforçant la méfiance de la population vis à vis de ce secteur. Les ouvriers gardent ainsi toujours ce lien avec le domaine agricole. Une seconde industrialisation a lieu après la seconde guerre mondiale. Cette période apporte un renouveau économique qui réconcilie le Valais avec l'industrie moderne. Le développement des industries semble s'imposer comme une nécessité afin de moderniser le canton. Les prévisions pour l'avenir sont optimistes.

LES VALLÉES LATÉRALES souffrent toujours, au début du XX^e siècle, d'une situation économique difficile. C'est grâce à la topographie particulière de ces lieux que de nouvelles opportunités économiques émergent. Les fonds de vallées attirent l'attention des ingénieurs et des techniciens. Situés à haute altitude et vide de toute présence humaine, avec un climat abondant en précipitations et un glacier dans l'environnement immédiat dont la présence offre flux d'eau permanent, ces sites sont jugés propices à la construction de barrages et au développement de l'énergie hydro-électrique. Des chantiers hors-norme s'ouvrent, on allait bâtir d'imposant mur de béton. S'ensuit alors un fulgurant développement économique avec l'arrivée d'imposants capitaux. En contrepartie, le gouvernement valaisan investit massivement dans l'extension de ses voies de communication, favorisant ainsi le secteur touristique.

RC

*"L'aisance, jour après jour, substitue son visage plaisant au visage séculaire de la faim. Des "stations hôtelières" jaillissent de toutes pièces là-même où quelques noirs chalets de "mayen" peuplaient seuls la solitude. La cheminée de l'usine fume; le moteur ronfle; le barrage économise son eau. Où est le temps où le Valais "ne cultivait d'autres arts que l'agriculture"?"*⁵

Maurice Zermatten

¹ BELLWALD Werner, GUZZI-HEEB Sandro, *L'industrie en Valais, dans Un peuple réfractaire à l'industrie ? : Fabriques et ouvriers dans les montagnes valaisannes*, Editions Payot, Lausanne, 2006, p.29-39

² Ibidem, p.49

³ Ibidem, p.49

⁴ Ibidem, p.50

⁵ ZERMATTEN Maurice, *Valais d'hier, Valais d'aujourd'hui, dans Alliance culturelle romande* Cahier n°5, janvier 1965, p.12-14

LES INGÉNIEURS OUVRENT LA VOIE

ALEXANDRE SARRASIN fait figure de précurseur dans le domaine de l'ingénierie civile. Ses ouvrages témoignant de son génie nous laissent apercevoir l'arrivée d'une nouvelle modernité dans le canton. Les architectes ne peuvent que s'inspirer des réponses pragmatiques données par cet ingénieur audacieux.

DIPLOMÉ DU POLYTECHNIQUE DE ZÜRICH en 1918, Alexandre Sarrasin trouve rapidement un emploi auprès du cabinet d'ingénieur civil de Max Hoeter à Lausanne, bureau d'études qu'il reprendra à son compte quelques années plus tard¹. Ses premiers mandats le ramènent dans le canton de ses origines, là où il y a passé son enfance. Il retrouve un Valais dans les années 1920, en pleine phase de développement de ses voies de communication. Le franchissement des obstacles naturels de la région en représente le défi et l'enjeu majeur. En plaine, il faut franchir le Rhône, dans les vallées, il s'agit de passer outre les précipices et les pentes escarpées. On se fie alors aux mathématiques de l'ingénieur. Le pont de Branson qu'il projette et réalise en 1924-1925, franchit le Rhône à la hauteur de Fully. L'ouvrage affirme déjà des débuts prometteurs.

*"Le projet doit son élégance à sa simplicité même. La tranquillité de ses lignes s'harmonise pleinement avec le paysage. Rien n'a été prévu pour la décoration. Ce pont est la réalisation toute simple d'une vérité mathématique"*²

Alexandre Sarrasin

Décrite en ces termes, la réalisation contient de nombreux thèmes récurrents de l'œuvre d'Alexandre Sarrasin: rapport au contexte, économie des matériaux et solution pragmatique.

L'ÉLECTRIFICATION DU RESEAU FERROVIAIRE est souhaité par les CFF, au lendemain de la première guerre mondiale, afin de devenir indépendant énergétiquement du charbon importé³. L'exploitation du potentiel hydro-électrique devient alors essentiel pour résoudre ce problème. En 1926, Alexandre Sarrasin est mandaté afin de réaliser un réservoir d'accumulation aux Marécottes, dans la vallée du Trient. Par un savant dispositif de turbinage, l'eau stockée dans le bassin pénètre à l'intérieur d'une conduite forcée, puis est dirigée vers la centrale électrique de Vernayaz. L'énergie ainsi créée alimente la ligne ferroviaire du Simplon. La réalisation se présente sous la forme d'une "délicate dentelle"⁴ intégrée à la pente. D'une longueur de 180m, la structure du bassin est composée de voûtes en béton projeté.

¹ MIVELAZ Philippe, *Alexandre Sarrasin (1895-1976) et l'esthétique de l'ingénieur*, Thèse de doctorat, EPFL, Lausanne, 2007, p.31

² Ibidem, p.7

LE PONT DU GUEUROZ dans les gorges du Trient a fait l'objet d'une mise au concours qu'Alexandre Sarrasin a remporté en 1933. L'ouvrage d'une portée de 98.5m se pose délicatement entre les parois de la gorge. La recherche de légèreté et d'économie de matériaux atteint ici son apogée. L'éclatement des deux cintres a fait l'objet d'une étude séparée au vue de la complexité de la topographie. Cette réalisation assied définitivement la renommée internationale acquise par l'ingénieur.

LES CRITIQUES au sujet du pont du Gueuroz sont élogieuses. Dans la presse locale, un journaliste y décrit la journée d'inauguration et y retranscrit les discours des différents intervenants. Le représentant ecclésiastique souligne "le chef-d'oeuvre de l'art, de la science"⁵. Les autorités valaisannes présentes ce jour-là ne manquent pas de louer l'audace des ingénieurs et des constructeurs de l'ouvrage, et de souligner "la mentalité saine et l'esprit de progrès"⁶ qui habite le canton. Ainsi, le pont aux formes épurées, jalon d'une nouvelle modernité, a été accueilli avec une grande joie par la population. Une toute autre modernité à laquelle le journaliste semble réticent est signalée : "Nos ancêtres ont du frémir à la vision d'innombrables machines infernales déversant sur la place du monde et du monde!"⁷.

RACR

*"Le diagnostic est clair. Les ingénieurs font de l'architecture, car ils emploient le calcul des lois de la nature, et leurs oeuvres nous font sentir l'HARMONIE. Il y a donc une esthétique de l'ingénieur, puisqu'il faut, en calculant, qualifier certains termes de l'équation, et c'est le goût qui intervient. Or lorsqu'on manie le calcul, on est dans un état d'esprit pur et, dans cet état d'esprit, le goût prend des chemins sûrs."*⁸

Le Corbusier



Figure 1. Pont de Branson, Fully, Ingénieur Alexandre Sarrasin



Figure 2. Réservoir d'accumulation, Les Marécottes, Ingénieur Alexandre Sarrasin

³ VALENTINI Christophe, *L'architecture du 20^{ème} siècle en Valais 1920-1975*, Editions Infolio, Berne, 2014, p.16

⁴ LE NOUVELLISTE, *L'inauguration de la route Martigny-Salvan*, N°134, 12 juin 1934, Consulté le 05.01.21, https://www.e-newspaperarchives.ch

⁵ Ibidem, p.204

⁶ Ibidem

⁷ Ibidem

⁸ Ibidem

⁹ LE CORBUSIER, *Esthétique de l'ingénieur*, Architecture dans Vers une architecture, (1923) Editions Flammarion, Paris, 1995, p.1-10

LE PONT DU GUEUROZ INAUGURÉ

LES INVESTISSEMENTS ENTRPRIS PAR L'ÉTAT, afin d'étendre et de moderniser son réseau routier, se cristallisent à travers la réalisation du Pont du Gueuroz au dessus des gorges du Trient. Les autorités ecclésiastiques et cantonales présentent pour la bénédiction de l'ouvrage, saluent la maîtrise technique de l'ingénieur dont le chef-d'oeuvre inscrit le Valais dans une nouvelle ère.

L'inauguration de la route Martigny-Salvan

(De notre envoyé spécial)

Pas n'était besoin, dimanche, de monter jusqu'à Rarogne pour trouver le Valais dans ses traditions et dans ses progrès. La quintessence d'une activité et d'une vitalité débordantes striait, hier, les roches abruptes du Mont d'Ottan. Le passé, le présent et l'avenir resplendissaient dans la nature et l'imagination : vraiment, que ne fera pas l'homme, nourri d'expérience et de volonté demain ?

Le sol faconne des êtres à sa mesure, nécessairement ingrats, qui le savent dompter pour le mieux mettre en lumière...

Au fil du chemin royal que notre excellent collaborateur « Au pens » résumait savamment samedi, l'on peut pleurer sur ce qui fut mais l'on doit se réjouir de ce qui est ; applaudir M. Gaspard de Stockalper pérorant dans le vide irrévocable d'ambitions révoquées — et conspué du reste ! — voilà peut-être pour certains le bonheur du canton ; mais pour l'immense majorité de notre population le signe de distinction la joie et la fierté, ne brillent que dans le « travail » ; applaudir dans la même journée Son Excellence Mgr Burquier abbé de St-Maurice, évêque de Bethléem, M. le conseiller d'Etat Troillet, M. Marc Morand, président de Martigny-Ville, c'est magnifier un idéal de collaboration de labeur et de Foi dont la réalisation sera certainement plus favorable à l'intérêt général du canton que les billevesées rétrogrades qui hantent encore quelques esprits...

Ce plaisir, une centaine de personnes — nous ne parlons que des officiels et invités — l'apprécieront ce 10 juin, La-Haut...

La bénédiction du Pont

Puis départ au pays merveilleux : comme un serpent agile et infini la file des autos mord la montagne, s'insère en ses flancs, la longe, offrant aux privilégiés du moment une vue incomparable...

Sur le plateau de Gueuroz, la foule est dense qui attend d'assister à la cérémonie officielle de la Bénédiction : d'un coup de ciseaux net comme tout ce qu'il fait, M. Maurice Troillet, chef du Département de l'Intérieur, coupe le ruban symbolique : voie libre...

Assisté de MM. les chanoines Rappaz et Gogniaz, Monseigneur Burquier répand ensuite sur l'ouvrage les faveurs de la Providence. On est ému profondément par cette simple mais éloquente consécration : Dieu protège la route et ceux qui l'utiliseront, c'est le vœu de chacun...

Plus haut

On quitte ensuite à regret un paysage de rêve : nous n'avons pas encore dit que nous faisons notre inauguration dans la voiture de M. l'abbé Compagnon, directeur du « Courrier de Genève », en compagnie de son collaborateur M. Mondasini et de M. Armand Spicher, rédacteur à la « Liberté » de Fribourg... (Le hasard — car hasard il y a — mêle sa complaisance à celle d'un soleil radieux : la presse catholique suisse romande réunie)... Avec virtuosité et en toute sécurité, notre aimable et distingué pilote suit de près l'auto officielle, confiée à la maîtrise et aux soins entendus de M. Balma. Et l'on arrive à Salvan : nos ancêtres ont dû frémir à la vision d'immenses machines infernales déversant sur la place du monde et du monde !

La rue des Millionnaires, fraîche et pavolée comme le pont que nous venons de quitter et comme tous les bâtiments de la localité, a peut-être cru que « c'était arrivé »... Mânes d'Edouard Rod, qu'en avez-vous pensé ?

Le banquet et les discours

Il est 13 heures, quand M. Décaillot, député de Salvan, prend la parole.

Il salue les personnalités présentes : S. E. Mgr Burquier, qui a quitté le Congrès eucharistique de Sallanches (Haute-Savoie), pour présider religieusement à cette historique cérémonie après avoir accompli deux cents kilomètres d'auto. Il a un mot heureux pour chaque convive et plus particulièrement pour M. le conseiller d'Etat Troillet, l'animateur de l'oeuvre et pour M. de Cocatrix, chef du Département des Travaux publics. Il félicite les ingénieurs, MM. Muller et Duesey, Gross, de Salvan, qui dirigent les travaux de la route, Alexandre Sarasin, de Lausanne, auquel incomba la lourde tâche de diriger les travaux du pont, Hess et Struby, chefs de service au Département fédéral de l'Intérieur et de l'économie publique et les entrepreneurs, MM. Antoine Conforti, Coucinepin, Dubuis, Giannada et Dionisotti, le grand spécialiste grison Coray, Ortielli, Décaillot et Seiler.

La salle fait une ovation à S. E. Mgr Burquier, lorsque, peu après, M. Décaillot, en termes très délicats et très heureux, lui donne la parole.

« En ce jour, dit le vénéral Prédlat, qui fera époque à Salvan comme fit sensation la première auto qui y arriva, gracieusement invités, nous sommes réunis, ici pour l'inauguration officielle de ce chef-d'oeuvre de l'art, de la science, vrai travail de Romains dans le cadre pittoresque de nos Alpes qu'est cette route que vous venez de parcourir avec admiration, mais à titres différents : vous, les Autorités fédérales, cantonales, communales, qui en avez couvert les frais, pour constater son achèvement complet et le recevoir en bonne et due forme ; vous, ses artisans, ingénieurs, entrepreneurs, ouvriers, qui en avez assumé la responsabilité, pour le livrer conforme aux plans et aux conventions posés ; vous, les représentants de la presse, puissants haut-parleurs pour redire dans le pays les surprises de la journée ; nous, chef spirituel de ce territoire, pour attirer les bénédictions du ciel sur cette oeuvre.

Avec esprit encore — on en était au dessert, c'est-à-dire au fromage de Emmentaler, M. Décaillot transmet la parole à M. le conseiller d'Etat Troillet qui est, à son tour, l'objet d'une ovation.

Avec modestie, le chef du Département de l'Intérieur, reporte l'hommage sur la commune de Salvan qu'il félicite sans réserve pour sa courageuse initiative qui reçoit aujourd'hui sa récompense et son couronnement. Il fait l'éloge de M. l'ingénieur Muller qui a conduit les travaux, en sa qualité d'inspecteur de l'Etat, à la satisfaction générale ; il n'oublie pas non plus, les entrepreneurs, les contre-maitres, les ouvriers qui ont tous leur mérite. Avec de l'union comme ce fut le cas à Salvan, une mentalité saine et un esprit de progrès, le Valais continuera de poursuivre un programme qui lui fait honneur, bien au-delà de nos frontières. M. le conseiller d'Etat Troillet, remerciant Mgr Burquier, fait l'éloge du Collège de St-Maurice qui lui aussi, travaille à la grandeur du pays par ses succès en éducation et en instruction ; de l'Abbaye de St-Maurice qui pourrait tantôt célébrer son deuxième millénaire. L'orateur, le sourire aux lèvres, lève son verre en l'honneur des convives.

M. le député Marc Morand, président de Martigny-Ville, parle au nom des communes participantes, souligne les avantages de la route, rendue nécessaire par l'évolution de la vie moderne, qui requiert des moyens de trafic et de circulation toujours plus directs et plus rapides.

Le rail ne suffit plus. Il a un complément délicat à l'adresse de Salvan et des communes de montagne où les gens de la plaine, trop imprégnés par le matérialisme, ont besoin de venir se retremper. Là, ils retrouvent la vie simple, pure et élevée.



Figure 1. Pont du Gueuroz, Gorges du Trient, Ingénieur Alexandre Sarasin

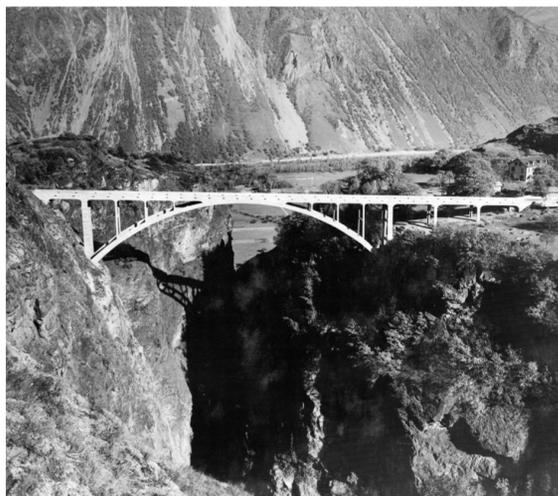


Figure 2. Pont du Gueuroz, Gorges du Trient, Ingénieur Alexandre Sarasin

Bois à vendre

L'entreprise Couchepin, Dubuis et C^o pour la construction du Pont de Gueuroz, offre à vendre les **déchets de bois** provenant de la construction du Pont de Gueuroz. Pour traiter, s'adresser au bureau de Martigny, **A. Conforti et Fils Martigny-Gare**

NOUVELLE TYPOLOGIE, NOUVEL ÉLAN

SI LES BARRAGES sont l'oeuvre par excellence des ingénieurs, les architectes sont appelés au développement d'un nouveau type de bâtiment en lien avec le processus de création de l'énergie électrique. Les centrales de transformation hydro-électrique dégagent des valeurs triomphes et de modernité, l'occasion pour les architectes d'expérimenter un nouveau mode d'expression.

LE VALAIS EST UNE TERRE FERTILE pour la production de l'énergie hydro-électrique. Toutefois, le processus de transformation de cette énergie nécessite des travaux préparatoires tels que : la canalisation des cours d'eau, le percement de tunnel, la création de conduite forcée et la construction des barrages. Ces infrastructures ont engendré des modifications radicales dans le paysage valaisan. En finalité de cette chaîne de transformation, se trouve la centrale hydro-électrique. Haut lieu technologique, cet édifice fait partie de la catégorie que l'on pourrait nommer *l'architecture électrique*. La typologie est caractérisée par un programme avant tout fonctionnel qui accueille la machinerie nécessaire à produire de l'électricité. Les architectes sont appelés à tester des formes et des matériaux afin de donner un nouveau visage à cette typologie encore méconnue.

L'absence de toute fonction publique libre en partie le bâtiment de la critique. Les architectes trouvent peut-être dans cette libération, le moyen d'affirmer pleinement leur créativité.

*"La contribution de l'architecte s'est donc limitée à l'étude des usines et des bâtiments d'exploitation. Cette étude s'est portée essentiellement sur l'adaptation aux conditions locales, l'intégration aux sites, enfin sur la recherche des matériaux les mieux adaptés à la rigueur du climat de haute montagne et sur les problèmes fonctionnels: circulation, distribution, agencement, [...]"*² René Masson

CERTAINES RÉPONSES formelles imitent l'expression des façades "des châteaux, des palais ou des chalets"³. Par cette référence visuelle aux constructions anciennes, ces bâtiments essayaient de légitimer leur présence dans le territoire. Mais, l'inadéquation entre la fonction de l'édifice et l'image qu'elle véhicule crée une certaine confusion. Dès lors, les recherches volumétriques de l'architecte André Perraudin, dans ce thème, apparaissent comme pertinentes. L'usine hydro-électrique d'Écône, réalisée en 1956 affirme une position forte dans le paysage, à la manière des interventions radicales menées par les ingénieurs. L'horizontalité du volume est soulignée par un socle en pierre de maçonnerie. Celui-ci reprenant la différence de niveau entre les façades arrière et avant. La simplicité du volume est rythmée par de généreuses ouvertures

laissant percevoir la taille des halles de turbinage. Dans cet exemple, la composition et la répétition de formes géométriques élémentaires dégage une expression machiniste et un sentiment de puissance. Ainsi, l'expression architecturale de la centrale est en adéquation avec sa typologie.

CR



Figure 1. Usine hydro-électrique, Écône, Architecte André Perraudin

¹ FOËX Emmanuel, JAKOB Michael, *Architecture & Électricité: un siècle d'architecture électrique en Suisse*, Editions du Verseau, Denges, 2003

² MASSON René, *L'aménagement hydro-électrique de la Grande Dixence*, dans *Bulletin technique de la Suisse romande*, N°92, 1966.p.192

³ FOËX Emmanuel, JAKOB Michael, *Ibidem*, p.8

Emmanuel Fœx

UNE CATHÉDRALE ÉLECTRIQUE

L'USINE HYDRO-ÉLECTRIQUE DE CHANDOLINE réalisé par l'architecte autodidacte Daniele Buzzi a ravi les autorités présentes lors de la journée d'inauguration. Les lignes claires et la composition des volumes témoignent d'une excellente adéquation avec la typologie de l'édifice.

Inauguration des installations de la Dixence

Samedi a eu lieu à Sion l'inauguration des installations de la Dixence. Dès l'arrivée des trains du matin, des cars conduisirent les participants à l'usine de Chandoline que Mgr Bieler, évêque de Sion, vint bénir.

Avant l'émouvante bénédiction de ces travaux grandioses, Mgr Bieler prononça une allocution par laquelle il remerciait le conseil d'administration de l'avoir appelé à bénir cette œuvre. C'est en effet une profession de foi de la part d'hommes appartenant à l'élite intellectuelle et scientifique que de demander à l'Église de consacrer leur œuvre. On ne désire pas des bénédictions si l'on ne croit pas en leur pouvoir. L'Église catholique a toujours favorisé le progrès autant qu'il est un bienfait. Puis le prélat bénit l'usine, un chef-d'œuvre de la technique nouvelle.

L'heure des toasts et des discours amena tout le monde à l'Hôtel de la Paix. M. Landry, qui a dirigé les travaux et dépensé pendant six ans une inlassable énergie pour la réalisation de la Dixence, et cela avec bien des peines, bien des désillusions, remercia longuement et avec émotion ses collaborateurs, et

souhaita la bienvenue aux autorités valaisannes et romandes. Puis M. Buchs, conseiller d'Etat de Fribourg, au nom du Conseil d'administration, souligna que la réalisation de cette œuvre gigantesque est due en grande partie au courage et à l'intelligence de son directeur, M. Landry. M. Lorétan, chef du gouvernement valaisan, apporta le salut du canton et ses félicitations. M. Borel, conseiller d'Etat, de Neuchâtel, rappela que M. Landry est originaire du canton de Neuchâtel et lui décerna, au nom du canton, le titre de docteur « honoris causa » de l'Université de Neuchâtel. Puis M. Chiess, au nom des électriciens suisses, et M. Truch, de la Société pour l'aménagement des eaux en Suisse, témoignèrent également leur reconnaissance et leur admiration envers M. Landry.

Cette inauguration est importante non seulement quant à l'utilité de l'œuvre réalisée, mais encore parce qu'elle est un brillant témoignage du progrès dans le travail et la technique nationale. On pourrait dire que c'est une perfection tant dans l'organisation technique que dans la réalisation pratique. Et nul doute que notre construction nationale si appréciée déjà, même à l'étranger, aura, dans l'usine de Chandoline, un des plus beaux exemples de sa valeur.



Figure 1. Usine hydro-électrique de Chandoline, Sion, Architecte Daniele Buzzi

Michel Bonvin

DES MODIFICATIONS PORTEUSES D'UNE NOUVELLE FORCE

APRÈS LE TUMULTE des critiques au sujet de la chapelle de Lourtier, son architecte, Alberto Sartoris apporte quelques changements au projet d'origine. L'expression de l'édifice s'en retrouve modifiée, mais n'est pas sans qualité.

AU FOND DU VAL DE BAGNES, le village de Lourtier vit principalement de son agriculture. Les habitations, les granges et les raccards qui composent cette localité sont regroupés dans un noyau dense afin de préserver la plus grande surface pour les terres exploitables. L'incendie qui ravage en partie le village le 25 septembre 1929, n'est pas un fait isolé dans le canton. Dès lors, il faut songer à la reconstruction de la chapelle détruite suite à la catastrophe. Les chanoines de l'Abbaye de Saint-Maurice, dont dépend la paroisse de Lourtier, lancent un concours d'architecture pour la reconstruction d'un nouvel édifice religieux. Si les sommes allouées pour la réalisation du bâtiment sont dérisoires, "le climat de nouveauté"¹ qui règne chez les ecclésiastiques n'entame pas leur volonté de favoriser une nouvelle expression de l'art religieux.

ALBERTO SARTORIS, qui a participé au premier congrès international d'architecture moderne au château de La Sarraz, est désigné pour réaliser ce projet. À ce moment là, le jeune architecte n'a pas encore beaucoup construit, "un théâtre privé et un pavillon d'exposition, tous deux réalisés dans sa ville natale de Turin."² "Actif dans différents mouvements d'avant-garde sur la scène internationale"³, Alberto Sartoris voit peut-être avec le projet de Lourtier, l'occasion de cristalliser ses idées et de promouvoir le mouvement moderne. La chapelle se présente comme une combinaison de figures géométriques simples. Le volume principal, couvert d'un toit à un seul pan, est austère et dénué de tout élément décoratif. Seul le campanile à l'italienne et une croix latine proche de l'entrée indiquent la nature typologique du bâtiment. Pour des raisons économiques, la structure de la chapelle a été réalisée en béton. Le projet est cohérent avec l'idéologie avant-gardiste que défend l'architecte. Toutefois ce premier témoin de la modernité dans le val de Bagnes restera bien esseulé. Un second projet d'église dans la région, esquissé par Alberto Sartoris, ne sera pas réalisé.

LA POPULATION LOCALE, désireuse d'obtenir rapidement et à moindre coût un lieu de culte, se montre satisfaite du résultat et "rêve son église"⁴. De même, les milieux considérés comme conservateur en Valais soutiennent et défendent également ce nouvel édifice.

"[...] Une église qui pourrait être aussi bien un abattoir à porcs qu'un hangar d'aviation [...]"⁵
LA GAZETTE DE LAUSANNE

Les critiques foisonnant autour de la chapelle, proviennent avant tout de l'extérieur du canton et se concentrent principalement sur le dépouillement de la façade. L'affaire de Lourtier n'est pas sans rappeler les attaques qu'a subi d'Adolf Loos pour son projet à la Michaelerplatz⁶.

L'AGRANDISSEMENT DE 1957, peut sembler compromettre la puissance du projet original, mais il n'en reste pas moins porteur d'une nouvelle force pour l'architecture en Valais. La chapelle a subi un agrandissement de deux travées dans sa longueur, visible en façade par l'ajout de piliers en maçonnerie de pierre. Un second pan de toiture a été rajouté à la couverture du volume principal. La nouvelle géométrie du toit est soulignée par une corniche. Le campanile a été surélevé d'un étage. Finalement, le dispositif de l'entrée est recouvert par un revêtement en pierre. Ces modifications rapprochent le bâtiment de son contexte. Contexte qui semblait être nié, voir ignoré dans le projet de 1932. Bien qu'atténuées, les qualités formelles de l'édifice restent toujours remarquables. L'apparente modernité, atténuée, dérive vers un régionalisme.

RC



Figure 1. Chapelle de Lourtier, Val de Bagnes, Architecte Alberto Sartoris, Projet de 1957



Figure 2. Chapelle de Lourtier, Val de Bagnes, Architecte Alberto Sartoris, Projet de 1957

¹ WYDER Bernard, *Quand la tradition permet la modernité : L'Abbaye de Saint-Maurice et la chapelle de Lourtier*, dans *Nos monuments d'arts et d'histoire*, N°40, cahier 3, 1989, p.271. Consulté le 30.10.2020, <http://doi.org/10.5169/seals-393790>

² Ibidem, p.271

³ Moser Patrick, *Alberto Sartoris : ou la quatrième dimension de l'architecture*, Editions Call me Edouard, Genève, 2014, p.95

⁴ WYDER Bernard, Ibidem p.270

⁵ LA GAZETTE DE LAUSANNE, *Autour d'un scandale architectural : L'église de Lourtier*, 4 novembre 1932, p.3. Consulté en ligne le 05.01.21, <https://www.e-newspaperarchives.cha>

⁶ LOOS Adolf, *Ma maison de la Michaelerplatz, dans Ornement et crime : et autres textes*, Editions Payot & Rivages, Paris, 2003, p.95-115

UN IMAGINAIRE COLLECTIF

LES MILIEUX ARTISTIQUES ont façonné l'image d'un Valais romantique, fidèle à ses coutumes. Véhiculant des scènes d'un canton aux paysages intacts. Cette représentation s'éloigne peu à peu de la réalité et occulte une grande partie de l'industrialisation.

LA BEAUTÉ DES PAYSAGES valaisans, ses traditions séculaires ainsi que ses coutumes et costumes folkloriques ont donné l'occasion aux peintres et aux écrivains de décrire de nombreuses scènes de la vie quotidienne. Les thèmes principalement abordés traitent de la paysannerie et des paysages bucoliques. Ces textes et cet iconographie contribuent à alimenter l'imaginaire de la population locale et extérieure au canton. La réalité s'éloigne peu à peu de cet imaginaire, lorsqu' arrivent dans le canton, au début du XXe siècle, les premières entreprises industrielles. Le secteur touristique du valaisain utilise ces références picturales afin de faire

connaître la région. Sur les affiches de promotion ne figurent aucune représentation d'un barrage, de routes ou de toutes autres infrastructures.

UN PHÉNOMÈNE SIMILAIRE est décrit par Jacques Gubler dans son ouvrage *Nationalisme et internationalisme dans l'architecture moderne de la Suisse*¹. Lors de l'exposition nationale de 1896 à Genève, les organisateurs optent pour la construction d'un village Suisse. Véritable synthèse des traditions Suisses, le village cherche à représenter les formes du bâti vernaculaire de chaque canton. Ainsi, les organisateurs font construire "56 maisons et chalets, 18 raccards,

3 fermes et une église"². L'ensemble est aménagé en relief symbolisant les pâturages et les montagnes. Les visiteurs venus nombreux témoignent de l'authenticité de l'exposition qui rencontre un vif succès.

*"Dans la mémoire de plusieurs générations, le village suisse de l'exposition de Genève s'inscrit comme une sorte d'archétype architectural"*³.

Jacques Gubler

Dans le but de promouvoir la beauté des traditions helvétiques, le *Heimatschutz* ou la *ligue pour*

la conservation de la Suisse pittoresque" est constitué en 1905 par Guillaume Fatio et Charles Melley. Ils défendent, ainsi le patrimoine national en un temps où les sociétés des pays voisins, la France et l'Allemagne poursuivent le même but selon une même idéologie.

UN DEBUT DE RECONCILIATION.

En 1935, Max Bill répond à un mandat, pour l'exposition universelle de Bruxelles, qui vise à promouvoir l'industrie suisse du tourisme. L'architecte choisit de montrer "une nouvelle image de la Suisse"⁴, dans laquelle peuvent coexister infrastructures modernes et paysages alpins.

CRRA



Figure 1. Affiche pour la promotion touristique valaisanne

¹GUBLER Jacques, *Nationalisme et internationalisme dans l'architecture moderne de la Suisse*, Editions Archigraphie, Genève, 1988.

²Ibidem, p.30

³Ibidem, p.32

⁴Ibidem, p.34

⁵CHAPPAZ Maurice, *Chart de la Grande Dixence & Le Valais au gosier de grive*, Editions Actes sud, 1995, p.57-58

POLÉMIQUE DANS LE VAL DE BAGNES

LES AVIS DIVERGENT au sujet de la chapelle de Lourtier. Récemment achevée par l'architecte Turinois Alberto Sartoris, la construction est la cible de vives critiques. Soutenu par les chanoines de l'Abbaye de Saint-Maurice, le projet s'affirme comme un premier jalon de la modernité dans l'architecture du canton.

Autour d'un scandale architectural

Les partisans de l'architecture moderne soumise aux lois rigoureuses de la géométrie ont raison de souligner que les besoins, les procédés techniques et les conditions d'existence de l'époque exigent un style nouveau et des modes de construction qui diffèrent de celles d'hier. Mais on pourra leur objecter que notre climat n'a pas changé, ni notre goût de la mesure et des proportions. La simplification des façades, la rénovation de la ligne droite ne signifient pas que les traditionalistes aient tort. Tout se résout à une question de *bon sens* et de *goût*. Le dogmatisme primaire de certains promoteurs ne tranche pas plus la question que les railleries des autres envers toute tentative nouvelle. Les théories n'ont jamais suffi à élever des chefs-d'œuvre. Elles font se disperser dans des spéculations passionnées et unilatérales, des esprits qui pourraient faire œuvre plus utile.

Est-ce abuser des mots que de considérer l'architecte Sartoris, auteur de la chapelle de Lourtier dont voici, sous figures 1, 2, 3, quelques « aspects », comme l'un de ces esclaves des théories spéculatives. Qu'un homme, étranger sauf erreur à notre pays, imbu jusqu'à l'exos de la figure géométrique, soit allé fieber en plein val de Bagnes une église qui pourrait être aussi bien un abattoir à porcs qu'un hangar d'aviation, cela devrait souligner les étranges déformations, les enlaidissements qui menacent le décor de nos campagnes et de nos villages. Il ne s'agit nullement de prôner, par contraste, l'art floral, les guirlandes de stuc et les astragales de telle époque révolue. Il s'agit tout simplement de dénoncer l'aberration qui consiste à édifier, au milieu de chalets de bois ou de maisons reconstruites sur un mode sans éclat, ce « noble » témoignage de l'« Esprit nouveau ».

On nous assure que toute cette affaire est dominée par une question financière et que deux autres architectes évincés formulèrent des exigences qui dépassaient les crédits disponibles. C'est possible et nous comprenons fort bien, en pareil cas, les perplexités d'une paroisse peu fortunée. Mais le devis établi par M. Sartoris ne permettait-il d'édifier que cette boîte à sucre sombée de ce faux campanile à demi-section ? Ne permettait-il que la couverture de la « nef » en tôle ondulée ? Et que dire de ce toit incliné côté montagne et formant angle aigu avec la pente ? Il y a là une entorse flagrante au principe architectural contemporain, — acceptable cependant — qui consiste à emprunter à la nature ses formes de terrasse. Bien entendu, nul souci de la pluie et suppression des corniches, sans doute parce qu'elles ont le tort de rappeler — avec trop d'insistance des exemples des classiques — ces ancêtres ridicules.



Et voilà les bonnes gens de Lourtier contraints d'ouvrir la messe dans ce garage d'automobiles, dont seule une croix sommaire indique, à la rigueur, le caractère sacré. Ils voudront bien comprendre que d'autres s'indignent alors qu'eux-mêmes se sont résignés.

Il y a, en effet, dans cette intrusion du bolchévisme architectural à la montagne un symptôme alarmant de la perversion du goût. Nous avons été parmi les premiers à signaler et à encourager le mouvement de rénovation de l'art religieux qui, chez les catholiques comme chez les protestants, s'est manifesté depuis quelques années en terre vaudoise, fribourgeoise ou valaisanne. Mais nous n'entendons pas que, sous le prétexte mal avoué de servir les goûts et les tendances d'un petit clan d'esthètes à théories subversives, on porte atteinte aux coutumes et aux modes naturels de la montagne.

La ligue pour la protection des sites (Heimatschutz) aurait à une belle campagne à conduire, d'autant qu'une seconde paroisse valaisanne se propose, dit-on, d'imiter l'exemple de Lourtier. L'opinion helvétique assistera-t-elle indifférente à cet enlaidissement systématique du « visage aimé de la Patrie » ?

La Chapelle de Lourtier
dite : « Eglise du Bon Conseil ».

Mo le chanoine Jean Boilly, vicaire, Le Châble (enqu'il est attaché Lourtier), nous ayant adressé certaines considérations dont il aime-rait nous voir tenir compte au plus tôt, nous n'avons cru mieux faire qu'en exposant, dans le présent numéro, notre opinion précise sur la chapelle de Lourtier, remettant à l'« Observateur » du mois de mai le soin de traiter de la nouvelle église de Noës de façon quelque peu détaillée.

Scopique malgré tout dans les jugements de la presse, nous avons donc gagné le petit village de Lourtier. De la stupéur ! tel fut le premier sentiment qui nous a saisi lorsque la voiture postale nous déposa au pied de la chapelle qui se dressait devant nous pareille à une soule. La phrase du comte della Torre, directeur de l'« Observateur romano » nous revenait à la mémoire : « De même qu'une église ne peut pas être une école, ni un casino de jeu, ni une salle de bal, de même la figure d'un saint ne sera ni celle d'un manant, ni celle d'un être en état de transe. » Malgré l'impression désagréable que nous présentait l'extérieur, nous nous décidâmes à pénétrer dans le sanctuaire. Ici, trois mots suffirent pour dépeindre le spectacle qui s'offrait à nous : **enfantillage, ridicule et ignorance**. Le chœur seul semblait manifester quelques qualités du fait que la tradition y jouait encore un rôle. Illogisme dans un édifice où tout a été préparé pour faire croire à de l'absolument nouveau ». Dans le vitrail du martyr d'un saint, aucune tonalité soutenue, une pauvre chose heurtée, un coup de sabre, le tout d'une indigence lamentable. Voilà un exemple de cette simplification facile à la portée de tous les « apprentis peintres » qui devraient commencer par apprendre l'élémentaire avant de décorer des églises. N'est-ce pas le « summum » du grotesque que d'oser affirmer que « l'artiste a obtenu deux ensembles à la fois somptueux et simples bien faits pour parler au cœur des populations rustiques ». Au lieu d'exemples de simplicité, les vitraux de Lourtier sont même des modèles typiques de surcharges inutiles. Quelle convention n'y a-t-il pas dans la lance que tient saint Georges pour des artistes avides d'impressionner les « dévots » ! La table d'autel, le choix et la disposition des objets qui y sont superposés, une peinture murale, sont à peu près tout ce qui ne mérite pas du blâme dans ce prétendu chef-d'œuvre d'un art dit moderne. **Mal le grief capital que nous ayons contre la chapelle de Lourtier, c'est qu'il ne s'en dégage aucune atmosphère religieuse, ni un sentiment de noblesse, ni une ambiance de profonde paix.**

On n'insistera jamais assez sur cette nouvelle création, sur elle est la claire expression de toute une mentalité qui est entraîné de s'implanter chez nous grâce au libéralisme, décidément par trop vieux jeu, de ceux qui devraient le combattre. **L'heure est venue d'extraire de notre patrie les esprits malsains ou solitaires et en particulier les disciples du futuriste italien Marinetti qui semble avoir mis la main dessus comme sur une terre conquise.** Laissons les cerveaux fagotés en série, qui sont légion de nos jours, continuer à vanter une architecture à peine née et déjà caduque dans les pays où la goût et la culture reprennent leurs droits. Qu'ils s'extasient sur le « rythme » de Lourtier, nous n'y voyons qu'un motif ou ne pas plus commode pour excuser la laideur et la banalité d'un édifice dont les défenseurs ne sont que des snobs et des néophytes de l'art. Que la critique ignore, mais stylée, persiste à crier son enthousiasme, nous trouvons cela naturel, nous qui savons comment les choses se passent. Si l'indignation n'existe pas parmi les habitants de Lourtier, c'est qu'avec de grands mots et du bluff on peut toujours égarer pour un temps le public en lui faisant comprendre en particulier des raisons d'économie. Des raisons d'économie ! Voilà bien un des arguments fondamentaux, parait-il, de la construction de la nouvelle chapelle.

Sans parler des réparations futures qu'entraîne ce genre de bâtiments dans nos montagnes, ces raisons n'empêchent en rien certaines modifications. **Pourquoi un édifice en béton ?** Les pierres naturelles, qui abondent dans la vallée de Bagnes, n'auraient-elles pas évité des dépenses inutiles ? N'aurait-on pas pu établir des cloches à l'air libre sur la façade d'entrée, coutume fréquente en Italie et surtout en Espagne ? Cette façon d'agir eût permis d'atténuer d'avoir assez d'argent pour élever dans la suite une tour, voire un campanile.

L'œuvre d'Albert Sartoris est, qu'on se le dise bien, l'annonce de temps nouveaux en Valais. C'est un coup terrible porté au caractère de ce canton à la fois si traditionaliste et si vivant. C'est l'un des premières tentatives d'internationalisation de la patrie du cardinal Schiner. Que les autorités ecclésiastiques ne cherchent pas à excuser ou à défendre les éléments « chambardeurs ». Cela pourrait leur coûter cher ; qu'elles se souviennent de la manière dont elles ont dû expier une faute semblable à la Renaissance et au XVIIIe siècle. **Que tous les éléments saints et énergiques du Valais s'unissent donc car il est grand temps, pour repousser l'invasion des barbares modernes et pour sauver ce qui, pendant des siècles, a fait le force de leur petit pays et a obligé leurs voisins à le respecter.**

(A suivre.) Charles du Mont.



Figure 1. Chapelle de Lourtier, Val de Bagnes, Architecte Alberto Sartoris, Projet de 1932

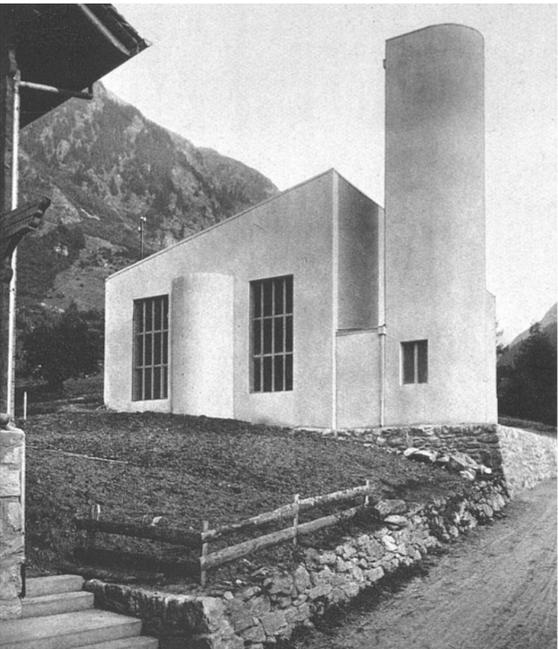


Figure 2. Chapelle de Lourtier, Val de Bagnes, Architecte Alberto Sartoris, Projet de 1932

À L'ORIGINE DES ÉMOTIONS

LES ARCHITECTES FRANÇAIS DU XVIIIe ont façonné la théorie de caractère. Des thèmes constants tels que: la composition des volumes, l'agencement de masse et l'émotion ressentie caractérisent cette notion. Toutefois, elle a été sujette à différentes interprétations.

Le caractère est une notion qui a été définie par les architectes français du XVIIIe siècle. Elle est liée à la composition des volumes, à l'agencement de masse et à l'émotion ressentie. Elle est une notion qui a été définie par les architectes français du XVIIIe siècle. Elle est liée à la composition des volumes, à l'agencement de masse et à l'émotion ressentie.

DÉFINITIONS'

Caractère n.m. (gr. kharaktêr, signe gravé)

- Manière habituelle de réagir propre à chaque personne; personnalité.
- Aptitude à affirmer sa personnalité : fermeté, trempe.
- Ce qui donne a qqch son originalité.
- Marque distinctive de qqch ou de qqn
- GENET. Chacune des particularités physiques ou biologiques de l'organisme commandées par un ou plusieurs gènes, et dont l'ensemble constitue le phénotype.
- Lettre ou signe, ayant un dessin particulier, servant à la composition des textes.

Convenance n.f.

Litt. Caractère de ce qui convient à son objet, qui y est approprié. *Convenance d'humeur, de moeurs. Mariage de convenance*, conclu en fonction des rapports de fortune, de position sociale, etc., des conjoints *Pour convenance(s) personnelle(s)* : pour des motifs relevant de la vie personnelle, privée, et sans autre justification. *Congé pour convenance personnelle*. Pl. Règles de bon usage, bienséances sociales. *Respecter les convenances*.

LE CONFLIT entre ingénieurs et architectes français du XVIIIe siècle, serait à l'origine de la création de la théorie des caractères, comme le décrit l'auteur Werner Szambien dans son ouvrage *Symétrie, Goûts, Caractères'*. Cette notion s'est développée dans une volonté d'affirmer l'architecture en tant qu'art et par extension, d'affirmer la nécessité de la profession. Pour soutenir leurs théories, les architectes se sont appuyés sur d'autres domaines artistiques. Ainsi, les proportions architecturales trouvent un écho avec le répertoire musical et l'étude des rythmes. La théorie des caractères quant à elle, est justifiée par un rapprochement avec la peinture et la poésie. À travers l'utilisation du terme de *caractère*, les architectes espèrent trouver une justification dans l'imitation des principes de la nature, en opposition à l'approche scientifique développée à l'école des ponts et chaussées.

LE TERME DE CARATÈRE apparaît dans un texte de l'architecte Germain Boffrand dont la signification fait référence à l'effet que produit un bâtiment sur un observateur. Il s'agit en quelque sorte de la traduction d'une donnée immatérielle.

"Il ne suffit pas qu'un édifice soit beau, il doit être agréable, et que le spectateur ressente la caractèr
*e qu'il doit imprimer, [...]"*³

Germain Boffrand sous-entend qu'il existe plusieurs types de caractères suivant la typologie du bâtiment. Cette donnée varie selon la composition, la structure ainsi que la décoration d'un bâtiment. Jacques-François Blondel complète cette idée en précisant, par une liste, le caractère à donner pour chaque édifice à construire en fonction de son type. Le caractère relève dans ce cas de quelque chose de logique, applicable au cas par cas. Il laisse malgré tout le soin "au bon goût et au génie de l'architecte"⁴ d'arranger selon la convenance les masses générales, les formes choisies et le style.

LA BEAUTÉ DE LA NATURE et les émotions qu'elle produit sur l'être humain, sont mis en relation par l'architecte Jean-François Leroy, avec l'impression que produit les grands ouvrages d'architectures.

La confusion générée par la variété d'interprétations du terme de *caractère* amène Quatremère de Quincy à distinguer les différents usages du mot, dans son *encyclopédie méthodique'*. Il y introduit tout d'abord un caractère historique de l'architecture: composé par deux sous-caractères; L'essentiel traduit par la force et la grandeur des édifices Egyptiens et Grecs. Et le distinctif, déterminé par le style d'architecture dominant de chaque pays. Puis, un caractère de l'architecture contemporaine, qui se rapporte à la pratique et à l'imitation, avec les définitons du genre idéal et imitatif. Quatremère de Quincy place l'imitation en dénominateur commun du caractère historique et contemporain.

*"L'art de caractériser, c'est-à-dire, de rendre sensible, par les formes matérielles, les qualités intellectuelles et les idées morales qui peuvent s'exprimer dans les édifices, [...]"*⁶

Quatremer de Quincy

Etienne-Louis Boullée reprend la vision développée par Jean-François Leroy et la combine avec la description des types de Jacques-François Blondel. Pour Boullée, la production d'images architecturales devient fondamentale dans sa pratique, et confirme par là son lien étroit avec l'art de la peinture. L'émotion qui se dégage d'un tableau est identique à l'effet produit par l'architecture. Comme en peinture, la lumière joue un rôle fondamental dans l'architecture de Boullée. C'est grâce à cette dernière, que naissent les effets lorsque la lumière illumine les volumes signifiant alors les caractères.

*"En quoi consiste cette poésie? C'est dans l'art de présenter des images par l'effet des corps. Ils proviennent de leurs masses. C'est donc de l'effet de leurs masses que naissent nos sensations"*⁷

Etienne-Louis Boullée

Le caractère issu de l'effet combiné des volumes et de la lumière décrit par Etienne-Louis Boullée, trouve un écho avec le texte *Vers une architecture'*. Sans toutefois parler de caractère, Le Corbusier évoque l'émotion plastique de l'architecture dont les formes et les lignes agissent sur notre conscience.

CR

*"[...] Employer les éléments susceptibles de frapper nos sens, de combler nos désirs visuels, et les disposer de telle manière que leur vue nous affecte clairement par la finesse ou la brutalité, le tumulte ou la sérénité, l'indifférence ou l'intérêt [...]"*⁹

Le Corbusier

DES IDENTITÉS NATIONALES SUISSES

LE DRAPEAU, l'hymne national, la neutralité ou encore les paysages sont autant de symboles qui appartiennent à une entité commune : La Suisse. Pourtant, peut-on parler d' une identité Suisse ?

Le drapeau suisse est un symbole national qui a été créé en 1813. Il est composé de trois bandes horizontales de même largeur, de couleur blanche, rouge et verte. Le drapeau suisse est un symbole de la neutralité de la Suisse.

DÉFINITIONS'

Identité n.f. (bas lat. identitās, du lat. idem, le même)

- Rapport que présentent entre eux deux ou plusieurs êtres ou choses qui ont une similitude parfaite.
- Caractère permanent et fondamental de qqn, d'un groupe
- DR. Ensemble de données de fait et de droit (date et lieu de naissance, nom, prénom, filiation, etc.) qui permettent d'individualiser qqn.
- MATH. égalité vérifiée pour toutes les valeurs variables.

Identité n.f. (bas lat. identitās, du lat. idem, le même)

Fédéralisme n.m.

- Mode de regroupement de collectivités politiques tendant à accroître leur solidarité tout en préservant leur particularisme.
- Organisation constitutionnelle instituant un partage des pouvoirs entre les institutions fédérales et celles des Etats membres.
- Suisse. Doctrine qui défend l'autonomie des cantons par rapport au pouvoir fédéral.

AFIN DE DÉFINIR une identité, qu'elle soit culturelle, sociale, ou encore régionale, il faut récolter un certain nombre de données à ce sujet. De même, pour que l'on puisse parler de culture, dans le sens général du terme, et par extension d'identité culturelle, il faut, comme le décrit Denis De Rougemont dans son livre *La Suisse ou l'histoire d'un peuple heureux*, "une multitude de créations humaines, un foisonnement d'oeuvres, de langues, de moyens d'expressions plastiques, de méthode, de doctrine, d'école, etc"². L'identité culturelle varie selon le contexte géographique, historique, social, politique,... Au gré d'échanges et d'interactions avec d'autres régions et pays, cette culture se modifie. L'assimilation, le rejet et la réinterprétation sont autant de méthodes qui dirigent l'évolution que prendra l'identité culturelle. Au sein d'un territoire délimité, on précise alors l'identité comme nationale, figurant le sentiment d'appartenance de la population à son état. Dans un pays tel que la Suisse, qui possède plusieurs langues nationales, une multiplicité de religions et des paysages variés, pour ne citer que ces exemples, peut-on parler d'une identité nationale, d'une culture nationale ?

C'est à travers le système politique Suisse que l'on peut entrevoir un début de réponse. En 1291, les cantons à l'origine de la future confédération Helvétique, Uri, Schwytz et Unterwald, signèrent un pacte d'alliance perpétuel dans le but d'assurer leurs libertés particulières. Dans ce pacte préfiguraient déjà les dispositions du fédéralisme à venir : "diversité des communautés contiguës, volonté d'autonomie de chaque gouvernement local, besoin de metre en commun les forces nécessaires pour sauver les autonomies"¹.

*"Ils se sont unis, en somme, pour rester différents."*⁴

Denis de Rougemont

LE FÉDÉRALISME accepte les contradictions, les tensions et les oppositions de chacun des Etats, les faisant évoluer au sein d'un organisme commun. Mais il s'oppose à l'uniformité qu'elle soit imposée, par un gouvernement central, un parti politique, une religion et une économie. Aussi, le fédéralisme s'oppose à ce que les Etats vivent en autarcie et refermés sur eux-mêmes. Il prône l'entraide et la mise en commun des ressources. Le fédéralisme reconnaît donc la nécessité de l'union et l'autonomie des Etats.

LE DRAPEAU, l'hymne national, la neutralité ou encore les paysages sont autant de symboles qui appartiennent à une entité commune : La Suisse. Pourtant, peut-on parler d' une identité Suisse ?

^[1] DE ROUGEMONT Denis, La Suisse ou l'histoire d'un peuple heureux. Éditions de l'Age d'homme, Lausanne, 2002, p.195

^[2] Ibidem, p.42

^[3] Ibidem, p.49

Le système politique Suisse favorise à assumer ensemble sa diversité identitaire et culturelle. En somme, il n'y a pas une mais bien des identités culturelles Suisses. Les quatre langues nationales en est l'exemple le plus pertinent. Malgré tout, les différentes régions linguistiques du pays ne dépendent pas directement des trois cultures nationales voisines. Mais elles se rattachent à un ensemble plus grand, celui de "l'unité culturelle Européenne"⁵. L'autonomie dont les cantons dispose a favorisé la naissance de noyaux culturels qui se sont peu à peu différenciés ou ont contaminé cet arrière-plan Européen.

EN ARCHITECTURE. l'identité d'un édifice se distingue par la somme de ses caractéristiques propres, puis par la relation qu'il entretient au sein de son contexte. Le degré de similarité étant le facteur qui inclu ou exclu un bâtiment d'un même groupe. Tout comme le milieu culturel, les caractéristiques du contexte varient selon la géographie du lieu, la topographie, le climat, l'environnement social et son évolution historique. À la lumière de la définition d'identité nationale, il semble peu réaliste de dresser le portrait de l'identité architecturale Suisse à l'aide de ses composants. Toutefois, l'essai intitulé *Cum Grano Salis*, rédigé par l'architecte Zurichois Max Frisch, nous donne quelques pistes. Le texte est rédigé par l'architecte lorsqu'il revient en Suisse après un voyage d'une année sur le continent Américain. Il nous y révèle les impressions qu'il ressent quant à l'architecture Suisse. "Élégant, solide, profond, soigné, de bon goût, sûr, propre, net, sans bavures et sérieux"⁶ sont autant d'adjectifs que Max Frisch utilise pour qualifier les constructions en Suisse. Il nous fait remarquer que si l'architecture ne produit pas plus d'émotion en nous, cela est dû en partie au système politique helvétique.

*"Dans une démocratie, rien ne peut se faire sans compromis, et rien ne peut être voulu d'une manière véritablement radicale."*⁷

Max Frisch

S'accomodant ce fait, les architectes suisses se retrouvent cantonnés dans le développement des détails, le seule domaine qui échappe aux compromis. Tout paraît ainsi propre et parfaitement réglé. Toutefois, Max Frisch relève que le seul type de construction qui rompt cette règle du compris et du détail, sont les barrages.

^[1] Définition tirées du Petit Larousse illustré, 100e Edition, Éditions Larousse, Paris, 2005

^[2] SZAMBIEN Werner, Vers une esthétique de la perception, dans Symétrie, goût, caractère : Théorie et terminologie de l'architecture à l'âge classique 1550-1880, Éditions Picard, Paris, 1986, p.174-199

^[3] Ibidem, p. 176

^[4] BLONDEL Jacques-François, De l'utilité de joindre à l'étude de l'architecture à celle des sciences et des arts qui lui sont relatifs, dans Discours sur la nécessité de l'étude de l'architecture, (1773), Éditions Minkoff, Genève, 1973, p.69

^[5] Quatremere DE QUINCY, Antoine-Chrysostome, Encyclopédie méthodique, Éditions Panckoucke, Paris, 1788. Consulté le 16.12.20, https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/pttk685718r.image

^[6] Ibidem, p. 502

^[7] BOULLÉE Étienne-Louis, Architecture : Essai sur l'art, Éditions Hermann, Paris, 1968, p.170

^[8] LE CORBUSIER, Vers une architecture, (1923), Éditions Flammarion, Paris, 1995

^[9] Ibidem, p.7

^[1] Définition tirées du Petit Larousse illustré, 100e Edition, Éditions Larousse, Paris, 2005

VERS UNE ARCHITECTURE DE NOTRE TEMPS

TROIS ARCHITECTES s'opposent au phénomène de globalisation qui sévit dans le domaine de la construction. Afin d'endiguer cette propagation, ils nous décrivent quelques pistes à étudier, entre matérialité, contexte et influences culturelles. Pour Daniel Girardet, les matériaux occupent une grande partie de son attention.



DANIEL GIRARDET
SION

PARCOURS¹

7 août 1918
Naissance à Lausanne

1940 - 1946
Études à l'école
polytechnique fédérale
Zurich

1948
Employé chez Denis Honegger
Fribourg

1949
Architecte chez Auguste Perret
Paris

1950
Ouverture d'un atelier d'architecture
avec Pierre Lauga
Mulhouse

~1955
Retour en Suisse
et s'installe en Valais

PRINCIPALES RÉALISATIONS EN VALAIS²

1958
Équipements scolaire
Saint-Maurice

1964
Halle des services industriels
Sion

1965
Banque UBS
Sion

1966
Siège administratif Grand Dixence
Sion

Réflexions à propos de la construction du nouveau groupe scolaire de St-Maurice

par DANIEL GIRARDET, architecte S.I.A., Sion

Pour définir les éléments susceptibles de nous guider vers une architecture s'harmonisant avec le pays sans devoir renoncer pour autant, ni à la satisfaction entière de toutes les fonctions, ni à l'utilisation des techniques actuelles, il n'est sans doute pas inutile d'analyser tout d'abord les caractéristiques de l'architecture ancienne en général, de mettre ensuite en parallèle celles de la construction dite « moderne », puis de faire de même à propos de ce cas particulier qui nous intéresse ici : le Valais.

L'architecture ancienne était principalement :

- 1^o traditionnelle ;
- 2^o régionale ;
- 3^o artisanale, symbolique.

Il est certes possible de citer encore bien des aspects secondaires, mais ils se ramènent tous à ces trois caractéristiques principales. Vu de très haut, c'est en réalité l'aspect traditionnel qui conditionne tout le reste. Mais par traditionnel, il ne faut pas comprendre seulement une simple question de coutume mais bien davantage. Toute véritable tradition était imprégnée d'un élément supra-humain qui lui donnait toute sa valeur. Très rare aujourd'hui sont ceux qui ont encore conscience de cela, et pour presque chacun la tradition n'est pas autre chose qu'une simple habitude. Non, la véritable tradition est bien davantage. C'est d'ailleurs ce qui rend si difficile à tout esprit rationaliste l'explication de la miraculeuse réussite des œuvres individuelles ou collectives anciennes. D'où vient cette harmonie naturelle de ces toits de pierres accrochés en groupes aux flancs de la montagne ? Pourquoi ces pyramides semblent-elles si parfaites au milieu de ces étendues de sable ? Quel artiste a donc posé ces petits marabouts blancs comme des morceaux de sucre au loin sur ces collines ocre ou violacées ? Il n'est pas seulement de ce monde et c'est pourquoi il ne se laisse pas si facilement saisir par la raison des hommes.

N'étant point tellement orgueilleux, il savait se contenter de tout ce que la nature avait préalablement disposé en chaque lieu. Entre nous soit dit, comment l'aurait-il donc oublié ? Les œuvres étaient faites des matériaux extraits du sol ou de ceux croissant à sa surface, tandis que la même main en ordonnait le développement. Le résultat ne peut être qu'harmonie. Voilà la raison de son caractère régional.

Cette main n'était pas non plus tellement pressée, ayant toute l'éternité devant elle, c'est pourquoi, en se servant de ses outils, elle gardait sans peine à chaque geste le souvenir de l'auteur véritable. De ce fait l'artisan n'avait pas tellement besoin de machines très compliquées. Au contraire, même le bruit de ces dernières aurait bien risqué de lui faire oublier son Maître ; symbolique par la nature même des choses.

L'architecture « moderne » est tout le contraire :

- 1^o antitraditionnelle ;
- 2^o internationale ;
- 3^o mécanique, spéculative, anarchique.



Figure 1. Ensemble scolaire, Saint-Maurice, Architecte Daniel Girardet

Il n'est que trop évident que nous n'avons plus de tradition au sens dont il est parlé plus haut. Presque plus personne ne veut encore croire à la réalité d'un élément supra-humain, et même si l'on y croit encore, comment donc s'y soumettre. Au contraire même, il est devenu de l'apparent intérêt de chacun de faire à chaque fois aussi différent que possible de son prédécesseur. C'est le triomphe de l'individualité et ce faisant, d'un coup d'œil rétrospectif, quelle triste impression de banalité ! Comme, en ce domaine, il ne suffit pas d'avoir simplement du talent, les œuvres de notre époque susceptibles de nous émouvoir profondément sont

extrêmement rares. Et si parfois quelque spécialiste vibre d'enthousiasme à la vue de la réalisation d'un confrère, c'est en réalité la perception de l'effort d'un autre qui l'émeut. Ne parlons pas de nos emballages de jeunesse, oh ! combien éphémères. On connaît la promptitude de l'homme à renier un jour ce qu'il a adoré autrefois. Parfois encore, ce n'est pas vraiment l'œuvre qui nous émeut, mais ce qu'elle représente par rapport à l'artiste. Elle est la preuve tangible de son amour du beau. Même s'il n'a pas abouti, nous connaissons sa peine ou son tourment. Mais ces exceptions ne font pas, surtout avec le temps, la beauté des campagnes et des villes.

De régionale, l'architecture est devenue internationale. Les matériaux naturels sont de moins en moins utilisés. Au surplus, ils le sont rarement sur leur lieu d'origine. Lorsque pour une raison de « pittoresque » quelques pierres sont accrochées à l'angle d'une façade, elles nous font l'impression de celles peintes sur les décors de théâtre. En outre, les techniques modernes répandues aux quatre coins de l'univers par les publications innombrables permettent de braver tous les climats, et de fait le chalet de vacances accroché sur l'alpe n'est pas très différent de celui planté au bord du lac. Les grandes constructions en acier et en verre deviennent les mêmes partout dans le monde. C'est bien normal, puisqu'elles expriment les mêmes besoins par les mêmes moyens à travers le même milieu, puisque bientôt neutralisé par la technique de l'air conditionné. Comment

pourraient-elles s'intégrer véritablement au paysage ? Elles sont simplement une manifestation plus ou moins proportionnée, suivant les cas de la technique, de la « civilisation machiniste ». Elles nous paraissent belles et nous émeuvent dans la mesure même où la vie qu'elles expriment est celle qui nous convient.

Mais on ne parle là que des œuvres de ces passionnés véritables et infatigables qui toujours paient de leur personne. Il y a le reste. Or là est le domaine de l'argent, de la spéculation, de la finance, bien desservi par des machines plus aptes par leur nature à produire le médiocre et la camelote. Ce résultat est véritablement sans âme, même pas celle de la matière brute, inerte, mais parfois cristalline. Hélas, voilà la majorité. Si le prisme d'acier et de verre pourrait être encore un symbole, celui de notre monde matérialiste, là par



Figure 2. Ensemble scolaire, Saint-Maurice, Architecte Daniel Girardet

contre il n'y a plus rien. C'est la maladie qui ronge tout, enlaidissant sûrement et invariablement le monde. On échafaude des théories, on envisage des remèdes, on parle de prise de conscience — des mots, des mots. Rien ne peut y changer, si le cœur des hommes ne change pas. Ceux qui se satisfont de cet ordre nous diront qu'il en a toujours été pareil. C'est un mensonge, probablement de mauvaise foi.

Nous sommes arrivés à ce point où nous devons parler maintenant du cas qui nous intéresse ici : le Valais.

Ici la gangrène n'a pas encore trop pénétré. La nature est belle, les constructions anciennes encore quelque peu groupées, d'une harmonie souvent parfaite avec le paysage ! Mais il n'est pas possible d'ignorer son temps et des besoins nouveaux se font sentir. Que faut-il faire ? Ici et là on établit des barrières sous forme de règlement de construction qui imposent l'emploi de certains matériaux, de certaines formes. Pour quel résultat ? Le plus souvent du faux vieux. On ne peut recréer le passé. Il y a de jolies choses, qu'on les garde donc intactes en les isolant le plus possible, car notre monde est trop différent pour donner un mélange heureux. En dehors de cela, il est préférable d'être honnête, car cela existe également en matière de construction. Mais cela ne veut pas dire qu'il faille importer sans autre tous les dados actuels de l'architecture, qui mérite bien son nom de « moderne ». Possédons-nous encore un noyau de créateurs passionnés et quelques hommes de cœur pour les soutenir ?

Les caractéristiques du pays sont suffisamment fortes pour éveiller l'inspiration et faciliter la sélection dans la masse des matériaux et des techniques. Voyez ces roches, magnifiques structures grises, vertes, bleues voyez ces planches de mélèze orangé, voyez ces veines qui s'impriment dans la masse du béton, voyez cette chaux blanche qui éblouit et ce bois brûlé de soleil. Il faut faire de cela une architecture de notre temps, mais le moins possible une œuvre d'importation ou un pastiche du passé. Cherchons donc notre guide dans le présent, avec notre cœur, peut-être et si Dieu veut, de cela renaîtra une véritable tradition.

¹ DAUCOURT Philippe, *La leçon d'architecture d'Auguste Perret en Suisse romande : variations et interprétations. Les fondés Emilio Ambasz, Beate et Maurice Billiet, Jeanne Burch, Daniel Girardet et Denis Honegger aux archives de la construction moderne*, Thèse de doctorat, EPFL, Lausanne, 2000, p.263-266

² Ibidem, p.268

VERS UNE ARCHITECTURE DE NOTRE TEMPS

LA PRATIQUE ARCHITECTURALE d'André Perraudin s'inscrit dans la lignée de ces prédécesseurs, c'est à dire : bâtir selon les données et le techniques de notre époque. De plus, il accorde une importance particulière à la préservation des qualités liées au site.



ANDRÉ PERRAUDIN
SION

PARCOURS¹

- 8 mars 1915
Naissance à Sion
- 1934 - 1940
Études à l'école polytechnique fédérale Zurich
- 1940 - 1945
Mobilisation avec les troupes d'aviation
- 1945
Ouverture de son atelier d'architecture Sion
- 1950
Ouverture d'un atelier secondaire avec Jean-Marie Ellenberger Crans-Montana
- PRINCIPALES RÉALISATIONS EN VALAIS²
- 1949
Clinique Bernoise Montana
- 1954
Logements pour ouvriers Grande Dixence Hérens
- 1956
Centrale hydro-électrique Ecône
- 1956
Siège banque cantonale du Valais Sion
- 1957
Église St-Théobald Plan-Contthey
- 1961
Centre scolaire de St-Guérin Sion
- 1963
église Saint-Sylve Vex

L'esprit nouveau de l'architecture

«Comme l'auraient fait nos ancêtres»

IL EST troublant d'entendre des voix fort bien intentionnées défendre avec acharnement et amour nos trésors du passé contre l'envahissement de l'architecture étrangères. D'où proviennent ces richesses jalousement préservées de tout nouveau contact? Sont-elles les fruits de l'unique génie architectural de nos divers ancêtres valaisans? Nous savons bien que non; mais peut-être ce sens aigu de la propriété découle-t-il par tradition des époques oubliées au cours desquelles il devait sembler naturel d'en apprendre plus que nous. Il en va de l'architecture comme des autres arts, de la philosophie, de la science, qui ne sauraient s'épanouir uniquement en fonction des nouvelles frontières politiques et même géographiques. Cela est peut-être particulièrement sensible le long de cette très ancienne voie de passage qui forme aujourd'hui le Valais. Nos ancêtres n'ont guère été affligés

de cette phobie de l'architecture nouvelle, et c'est heureux, car ils n'auraient légué à notre admiration que les mazots et les chalets. Au contraire, ils ont fait comme chacun en Europe, en bâtissant avec un enthousiasme non dénué de prudence selon les grands courants historiques et artistiques, suivant le mouvement avec audace et confiance, ne restant jamais attardés à copier le passé. Cependant, il est essentiel de souligner la très bonne adaptation de l'architecture des différentes époques aux cadres imposés, adaptation due partiellement à l'emploi des matériaux pris sur place (pierre, bois, ardoise, etc.). C'est parce qu'ils ont su respecter cette règle fondamentale de l'urbanisme que l'on confond souvent l'architecture valaisanne et l'architecture en Valais.

Leurs travaux de génie civil ont aussi modifié profondément certains paysages, plus encore que nos barrages et nos ponts. Songeons aux gigantesques étalages des murs formant les admirables terrasses de nos vignes.

Le chemin tracé par nos pères

Il n'y a aujourd'hui aucune raison de rompre avec le passé, de ne pas suivre le chemin tracé par nos pères qui ont sans hésitation annexé une nef gothique à un clocher romand, objet de notre admiration et de nos soins jaloux. Les œuvres d'art de tous les temps ont toujours été modernes et exclusives de toute imitation. La mission de l'architecte d'aujourd'hui reste de bâtir comme l'auraient fait nos ancêtres les plus capables selon les données et les techniques disponibles. La décentration due au temps a permis de cristalliser et de percevoir clairement les époques successives de l'ar-

chitecture et des arts, sans qu'elles soient profondément perçues par les intéressés eux-mêmes, spécialement en période de transition. La profusion et l'accélération des constructions rendent plus difficile encore cette connaissance de notre architecture. Et pourtant, elle existe, même si le nombre des erreurs augmente en fonction du nombre des ouvrages, selon une sage et constante proportion. N'est-il pas déjà possible de percevoir que nous passons lentement d'une époque de l'architecture à une autre, celle de la préfabrication?



Figure 1. Église Saint-Sylve, Vex, Architecte André Perraudin



Figure 2. Église Saint-Sylve, Vex, Architecte André Perraudin

Beaucoup d'églises et d'écoles

Qu'on le veuille ou non, la nature même de l'homme fait qu'il est entraîné irrésistiblement par ces courants qu'il crée lui-même d'ailleurs. Est-ce à dire que nous allons vers la fin de la bonne architecture qui, siècle après siècle, a enrichi notre patrimoine cantonal? Cela serait, si nous étions tentés de fixer le passé en le copiant servilement. Mais heureusement, le génie humain reste constant et ne faiblira que le jour où l'homme cessera de chercher du nouveau dans tous les domaines. Et puis, les exemples sont nombreux, pour qui sait les voir, d'une bonne adaptation de l'architecture moderne aux sites valaisans.

Sans échapper à la confusion qui règne en Suisse dans ce domaine, on a bâti plus d'églises ces dernières années que durant des siècles. Malheureusement quelques architectes ont péché gravement deux fois en construisant des lieux de culte laïcs en eux-mêmes et mal adaptés. D'autres n'ont failli qu'une fois en oubliant le cadre, et d'autres enfin ont réussi des œuvres fort valables, dont les églises de Sainte-Croix et de Verbier, les chapelles de Crans et d'Icoigne (J.M. Ellenberger), les églises de Vercorin (A. Bugna), Signèze (R. Tronchet), Randogne, Saint-Martin (Dumas), Les Verneys (Ch. Zimmermann).

Sous l'énergique impulsion du Département de l'instruction publique, de nombreuses écoles ont été bâties dans presque toutes les localités du canton. Elles atteignent en général le niveau très élevé de la construction scolaire suisse, contrastant singulièrement avec les «casernes» d'autrefois. Cet esprit nouveau n'a pas empêché de très bonnes réalisations, bien adaptées aux sites malgré l'emploi du béton armé, de l'aluminium, des murs rideaux en verre. Je pense en particulier, sans pouvoir les nommer toutes, aux écoles professionnelles et secondaires de Sion (P. Moriod - J. Kyburz et P. Schmid), aux écoles primaires de Saint-Maurice (D. Girardet), de Martigny-Bourg (M. Zryd), du Sacré-Cœur à Sion (Dr Pfalter), de Monthey (A. Bugna).

Une vocation dictée par les sites

Que nous réserve l'avenir? Sans pouvoir sacrifier ses intérêts matériels légitimes, le Valais a une vocation dictée par ses sites grandioses, riches, variés, originaux. Afin de suivre cette voie et de garder intactes ces richesses à disposition de tous, il est nécessaire de poursuivre avec acharnement la planification du pays en délimitant parcimonieusement les zones d'habitation et de tourisme, en groupant efficacement et judicieusement les zones industrielles, sans souci des limites communales, en limitant aux seuls besoins de l'agriculture les zones agricoles de la plaine et de la montagne, en créant de vastes zones protégées, afin de sauvegarder

Les bâtiments commerciaux et administratifs aussi sont nombreux qui resteront dans les annales de notre architecture, marquant notre époque et son brusque développement extraordinaire, cela aussi bien en ville que dans certains villages. L'emploi judicieux des techniques et des matériaux les plus récents a prouvé que l'architecture moderne ne rompt pas avec le passé, mais le prolonge. Citons à ce sujet la Banque cantonale du Valais et les magasins Kuchler à Sion (J. Suter & A.P.).

Il y a profusion de villas de qualité et parfaitement bien en place. En général, ce sont celles qui, rompant avec une copie stérile, expriment franchement leur date de naissance. Le caractère utilitaire et économique des bâtiments locaux n'est pas favorable à une expression architecturale de classe, surtout lorsqu'il est influencé par la spéculation; néanmoins, les réussites dans ce domaine ne sont pas si rares. Mais le problème demeure entier de construire des logements sociaux de qualité, à des prix abordables dans des bâtiments qui soient beaux.

Les constructions industrielles ont en général été faites avec le souci non seulement de la fonction et du rendement, mais aussi celui de l'esthétique, ce qui n'était guère le cas auparavant. Il convient de signaler dans ce domaine l'effort généreux fait par la plupart des sociétés hydro-électriques lors de la construction de leurs centrales.

Saluons aussi le gros effort fait en Valais pour parfaire l'architecture avec les œuvres de peintres et de sculpteurs. On peut affirmer que cela est devenu une coutume précieuse et exemplaire.

Dans la plupart de ces constructions, on sent évidemment un petit air particulier qui affirme le caractère régional, comme il en a été de tout temps. Il est juste de mentionner, pour terminer, les très belles réussites du génie civil dans le domaine des barrages et des ponts.

leurs caractères particuliers et l'intégrité de paysages qui nous sont chers, le tout entrepris avec le souci constant d'économiser une terre rare et précieuse. Nous n'avons pas le droit d'être trop fiers des beautés d'un pays qui nous a été donné, mais nous pouvons l'être, si nous réussissons à le garder tel qu'il est ou même l'embellir. Pour cela, appliquons-nous intensément à toujours bâtir le mieux possible, avec confiance et enthousiasme. «Selon l'architecture, d'aujourd'hui, mais en respectant cette règle fondamentale: l'adaptation au cadre magnifique du Valais.

A. P.

¹VILLE DE SION, Prix d'architecture de la ville de Sion 2013 - André Perraudin, Sion, 2013

²VALENTINI Christophe, L'architecture du 20ème siècle en Valais 1920-1975, Editions Infofo, Berne, 2014.

VERS UNE ARCHITECTURE DE NOTRE TEMPS

L'ARCHITECTE DE MARTIGNY a développé une fascination pour la culture japonaise. Certains de ces principes se retrouvent dans l'architecture de Jean-Paul Darbellay. Ainsi, influences régionales et japonaises se mélangent et créent une nouvelle dynamique.



JEAN-PAUL DARBELLAY
MARTIGNY

PARCOURS¹

13 avril 1936
Naissance à Sion

1960
Diplômé de l'école
polytechnique fédérale
Zurich

1961
Année de formation postgrade
Japon

1963
Ouverture de son atelier
d'architecture
Martigny

PRINCIPALES RÉALISATIONS EN
VALAIS²

1968
Eglise St-Michel
Martigny

1969
Gare télécabines de Médran
Verbier

1971
Chalet La grande Garabagne
Verbier

KA, KATA, KATACHI³

Fascination pour la culture japonaise. C'est durant son enfance, marqué par un conflit mondiale, que naît chez Jean-Paul Darbellay cette attirance pour la culture japonaise. À cette époque, la région de Martigny est régulièrement survolée par des bombardiers qui visaient la montagne du Grand Combin comme point de repère pour se diriger dans le ciel. Ces passages quotidiens entraînaient un climat de peur dans la population locale, qui se réfugiait dans leur cave. Une peur qui n'existait pas chez les japonais et qui suscita l'admiration du jeune Darbellay. L'apprentissage de la langue japonaise lui révèle une culture complètement différente du monde occidental.

*"Sans apprendre à penser japonais, on ne peut pas parler le japonais. La démarche est enrichissante puisque vous apprenez le contraire de tout ce que vous savez."*⁴

Jean-Paul Darbellay

Sa pratique de l'architecture se voit également influencée par le principe du Ka, Kata et Katachi. Ka signifiant l'ordre, Kata le système et Katachi la forme. Similaire à la démarche scientifique, les architectes japonais procèdent du phénomène à la substance pour aboutir à l'essence. Si l'on suit ce processus, il s'agit de trouver l'ordre avant le système et la forme. Il faut donc poser une réflexion sur les facteurs déterminants du projet. Dans le but d'obtenir l'ordre juste et de ce fait le système, dont en finalité la forme découle. "Il n'y a pas besoin de faire de l'esthétisme". Il cite l'exemple dans le canton de Fribourg des bâtiments pour l'entretien de l'autoroute qui ressemblent à des fermes typiques de cette région, cela sent le faux. La copie d'un modèle de ce genre, appliqué à cette typologie de bâtiment ne fait aucun sens.



Figure 1. Gare des télécabines de Médran, Verbier, Architecte Jean-Paul Darbellay

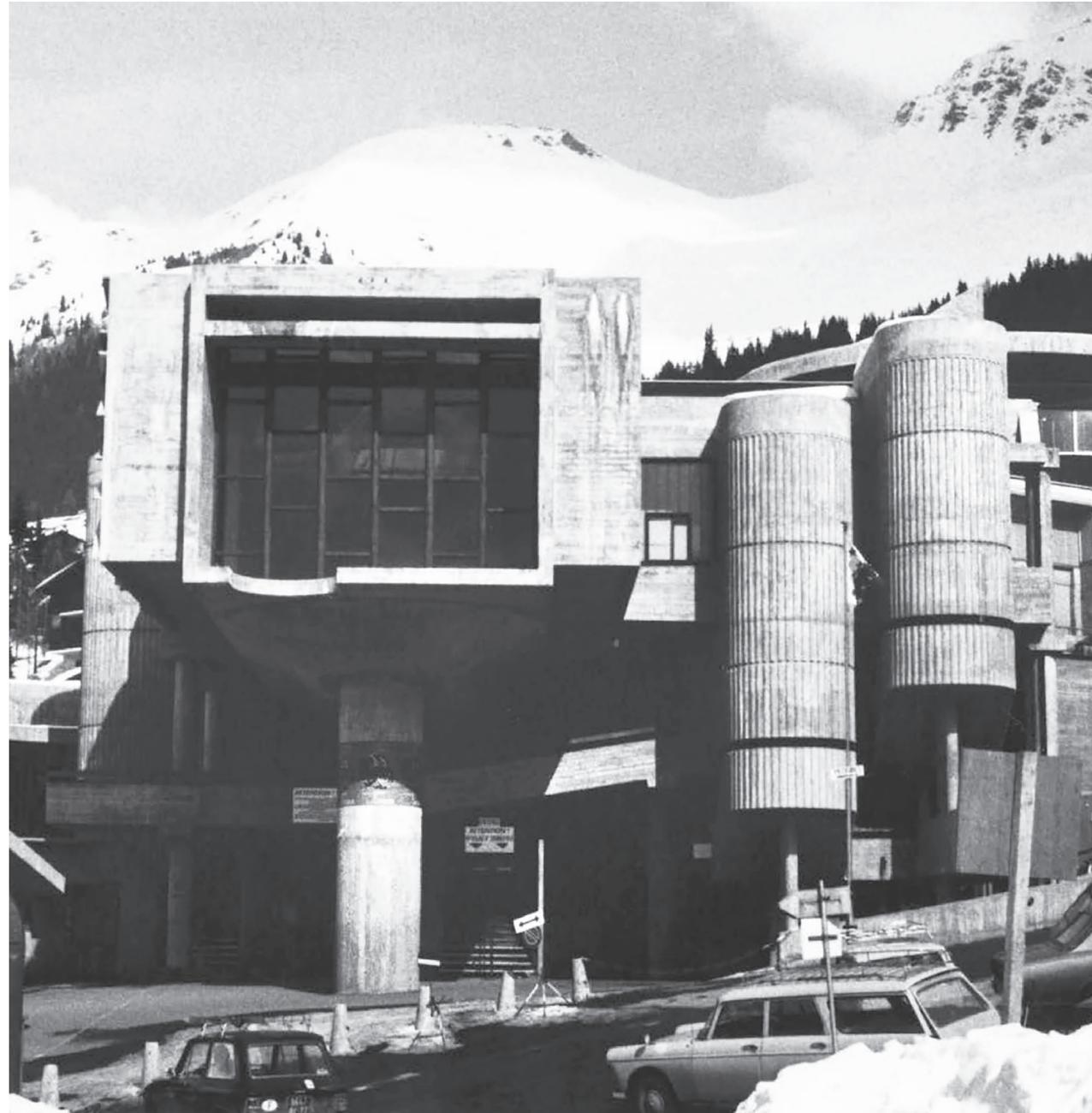


Figure 2. Gare des télécabines de Médran, Verbier, Architecte Jean-Paul Darbellay



Figure 3. Gare des télécabines de Médran, Verbier, Architecte Jean-Paul Darbellay

¹ LE NOUVELLISTE, *Architecte valaisan à l'honneur*, 22 juillet 1980, p.22, Consulté le 05.01.21, <https://www.e-newspaperarchives.ch/>

² VALENTINI Christophe, *L'architecture du 20ème siècle en Valais 1920-1975*, Editions Infofolo, Berne, 2014,

³ GAUDIN David, SIERRO Steen, ZEN-RUFFINEN Anne, *Jean-Paul Darbellay - Ka kata katachi*, 2005, Consulté le 05.01.21, <http://xml.memoirs.ch/100156-011.xml>, (Retranscription de l'interview)

⁴ Ibidem

⁵ Ibidem

UN ÉCHO THÉORIQUE

LES THÈMES SOUTENUS par nos trois architectes, se cristallisent dans la théorie du régionalisme critique défendu par Kenneth Frampton.

LE RÉGIONALISME CRITIQUE

entre en résonance avec les thèmes précédemment évoqués. Le terme de régionalisme invoque la source d'inspiration d'origine locale au sein de laquelle l'architecte y puise ses idées. Par critique, il faut comprendre la liberté de réinterprétation des éléments de ce contexte. Le développement de cette notion est dû à Liane Lefaivre et Alexander Tzonis dans un article intitulé *The Grid and the Pathway*. Puis, Kenneth Frampton reprend cette expression dans son essai *Towards a Critical Regionalism : six points for an Architecture of Resistance*. L'auteur s'appuie sur le texte de Paul Ricoeur, *La civilisation universelle et les cultures nationales* dans lequel le philosophe français y dénonce un phénomène d'universalisation menaçant toutes les formes traditionnelles de culture. Aux questions soulevées par Paul Ricoeur, Kenneth Frampton y répond par la nécessité, en architecture, de recourir au régionalisme critique. Ce dernier s'affirme comme un moyen de redonner du sens à la culture architecturale. Toutefois, il reste attaché aux valeurs libératrices et progressistes véhiculées par le courant moderniste. Kenneth Frampton insiste aussi sur la mise en garde contre toutes tentatives de "pastiche sentimentaliste des constructions vernaculaires". Paradoxe enrichissant, le régionalisme critique accepte les références à des sources étrangères.

"Autrement dit, le régionalisme critique promeut une culture qui se veut à la fois contemporaine et ancrée dans le local, sans tomber dans l'hermétisme"²

Kenneth Frampton

Enfin, les sensations tactiles et visuelles occupent aussi une part importante de cette définition. Le choix d'un matériau, de sa texture et de sa mise en oeuvre participent à l'expérience plus ou moins consciente de la découverte d'un espace. Cette attitude se positionnant à contre-courant de notre époque où le média et l'information prévalent.

RC

LA CIVILISATION UNIVERSELLE ET LES CULTURES NATIONALES³

En même temps qu'une promotion de l'humanité, le phénomène d'universalisation constitue une sorte de subtile destruction, non seulement des cultures traditionnelles, ce qui ne serait peut-être pas un mal irréparable, mais de ce que j'appellerai [...] le noyau créateur des grandes civilisations, des grandes cultures, ce noyau à partir duquel nous interprétons la vie et que j'appelle par anticipation le noyau éthique et mythique de l'humanité. Le conflit naît de là; nous sentons bien que cette unique civilisation mondiale exerce en même temps une sorte d'action d'usure ou d'érosion aux dépens du fond culturel qui a fait les grandes civilisations du passé. Cette menace se traduit, entre autres effets inquiétants, par la diffusion sous nos yeux d'une civilisation de pacotille qui est la contrepartie dérisoire de ce que j'appelais tout à l'heure la culture élémentaire. C'est partout, à travers le monde, le même mauvais film, les mêmes machines à sous, les mêmes horreurs en plastique ou en aluminium, la même torsion du langage par la propagande, etc.; tout se passe comme si l'humanité, en accédant en masse à une première culture de consommation, était aussi arrêtée en masse à un niveau de sous-culture. Nous arrivons ainsi au problème crucial pour les peuples qui sortent du sous-développement. Pour entrer dans la voie de la modernisation, faut-il jeter par-dessus bord le vieux passé culturel qui a été la raison d'être d'un peuple ? [...] D'où le paradoxe : il faut d'une part se réenraciner dans son passé, se refaire une âme nationale et dresser cette revendication spirituelle et culturelle face à la personnalité du colonisateur. Mais il faut en même temps, pour entrer dans la civilisation moderne, entrer dans la rationalité scientifique, technique, politique qui exige bien souvent l'abandon pur et simple de tout un passé culturel. C'est un fait : toute culture ne peut supporter et absorber le choc de la civilisation mondiale. Voilà le paradoxe : comment se moderniser, et retourner aux sources ? Comment réveiller une vieille culture endormie et entrer dans la civilisation universelle ?

Paul Ricoeur

¹ FRAMPTON Kenneth, *L'Architecture moderne : Une histoire critique*, Editions Thames & Hudson, Paris, 2006, p.347

² Ibidem, p.347

³ RICOEUR Paul, *La civilisation universelle et les cultures nationales, dans Histoire et vérité*, Paris, 1955



**Téléphériques
à mouvement
continu**



Attelas II

TÉLÉCABINES
avec cabines à 2 ou 4 places
à pinces automatiques

TÉLÉSIÈGES
avec sièges à 1 ou 2 places
à attaches fixes

GIOVANOLA FRÈRES S.A.

ATELIERS DE CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES ET MÉCANIQUES

MONTHEY (Valais)



Sur ces coteaux ensoleillés
mûrissent les vins

ORSAT

L'AMBASSADEUR DES VINS DU VALAIS

LE PROCÈS DU VALAIS D'HIER CONTRE CELUI DE DEMAIN¹

DEUX JEUNES ARCHITECTES poursuivent en justice Maurice Zermatten, le président de la commission cantonale des constructions. Ce dernier s'est fait l'auteur de propos injurieux à l'encontre des architectes.

ARCHITECTURE ET PAYSAGE

On prête à l'un de nos grands architectes suisses — celui-là même qui assumait la responsabilité, dans son domaine, de l'Exposition nationale de Zurich, M. Meili — les propos qui sont toujours remarquables de bon sens. Il aurait dit à des auditeurs de St-Luc, dans notre Val d'Anniviers : Dans nos villages, si vous voyez poindre les oreilles de l'architecte, chassez-le ! Continuez à construire selon vos propres formules, parce que vos chalets s'adaptent admirablement à votre paysage...

Je n'ai pas entendu ces propos : je les cite tels qu'ils m'ont été rapportés... J'entends bien que l'architecte rendra service même lorsqu'il s'agira de construire un chalet. Toutes sortes de questions d'aménagement intérieur recevront de lui des solutions sans doute mieux étudiées que les solutions du charpentier. Pour ce qui est de « l'architecture » elle-même, que l'on me permette de préférer l'artisan local. Parce qu'il est humble et se soumet à une tradition. Ce que je veux dire, c'est que la plupart de nos jeunes architectes se moquent du paysage dans lequel ils vont inscrire une maison comme un poisson se moque d'une pomme. Deux ou trois villas du coteau séduisant suffisent à le prouver. On transporte dans nos vignes, le long de nos murs de pierres sèches, là même où nos paysans dressaient des guérites d'un goût si sûr, des monstres issus tout droit de quelques revues japonaises ou suédoises, américaines ou germaniques. Le coteau séduisant, la présence de la vigne, l'insistance d'un passé qui s'acharne à nous ouvrir les yeux : fariboles que tout cela ! Nous sommes de notre temps, nous voulons être de notre temps, le reste ne nous regarde pas...

Or, notre temps passera si vite !

Cette prétention est naturellement le fait de petits jeunes gens incultes comme nos « vaques » ; elle ferait rire si leurs œuvres ne venaient offenser justement ces paysages que nous aimons. Ces articles d'importation qu'ils posent et là sont si bien bémonnés qu'il faut perdre l'espoir de les voir jamais disparaître. Ils dureront ce que durent les fortifications. La mode qui les a inspirés aura disparu depuis des siècles que ces immeubles apatrides seront encore là, insolents et ridicules, que les chapeaux de l'été ressemblent à des tourtes. On n'en parlera plus dès le seuil de l'automne. Mais nous devons subir à jamais les offenses faites à nos coteaux, à nos vallées. Et c'est en cela que la légèreté de quelques-uns de nos fabricants de boîtes à habiter — et de ceux qui les approuvent — nous paraît indéfendable.

MAURICE ZERMATTEN
Président de la Commission cantonale des constructions.

RAPPEL DES FAITS

Mardi matin, le Tribunal cantonal avait à se pencher sur une affaire de diffamation et d'injure dans laquelle étaient impliqués MM. Maurice Zermatten, écrivain, président de la Commission cantonale des constructions ; Joseph Ien, architecte, chef du service de l'édilité de la ville de Sion, en qualité d'accusés ; et MM. Morisod et Kyburz, architectes, en qualité de plaignants.

Cette cause avait été jugée par le Tribunal de première instance, les deux accusés condamnés. Ces derniers déposèrent un recours au Tribunal cantonal.

Il nous a paru intéressant étant donné la personnalité de l'un des accusés, Maurice Zermatten, lequel de par sa participation à de nombreuses commissions cantonales peut influencer et influencer notablement la vie artistique de notre canton, de même que son développement architectural, de rendre compte de cette affaire.

Lorsque la commune de Sion avait décidé, il y a quelques années, de publier un nouveau règlement communal des constructions, elle avait demandé à quelques personnalités, dont M. Zermatten, d'écrire un texte destiné à figurer dans le dit règlement. Après s'être fait prier, il accepta et écrivit : « Architecture et paysage » dont certains passages, de l'avis des plaignants, étaient diffamatoires pour eux.

Cet article de M. Zermatten était illustré d'une photographie représentant la villa Veuillet sous laquelle figurait le texte suivant : « Forteresse ou article d'importation ? »

On pourra certes dissenter des heures durant sur la question de savoir s'il y a eu injure ou diffamation ou encore les deux en même temps.

Il ne nous appartient pas de le faire. En revanche nous nous pencherons sur un autre aspect de ce procès. Il faut voir là plus loin que l'atteinte à l'honneur propre ou même à l'honneur professionnel d'un homme. Il faut voir là le procès du développement de notre canton, le procès de son bond en avant.

Précisons d'emblée qu'il n'y a pas d'architecture valaisanne même si certains sont persuadés du contraire. Tous les édifices valaisans que nous admirons sont d'inspiration étrangère. L'hôtel de ville de Sion est de style renaissance italienne, l'église de Saint-Pierre-de-Clages de style français et nous en passons.

LE CONFEDERE, Maurice Zermatten devant la Cour cantonale, au procès du Valais d'hier contre celui de demain, 23 mars 1966, p.6, Consulté en ligne le 05.01.21.



Figure 1. Villa Veuillet, Sion, Architectes Morisod & Kyburz

RÉPONSE DU PRÉSIDENT DE LA SIA

On nous écrit :
Il est aisé de parodier S. Corinna Bille, Maurice Chappaz, Jean Graven et Marcel Michelet en paraphrasant, comme suit le texte qu'ils ont publié dans la « Feuille d'avis du Valais du 20.4.1966 et ceci « en marge d'un procès » :
« Le massacre des paysages existe. Il convient de le dire et de le signaler en ville comme en montagne avec toute la vigueur désirable.
C'est un service à rendre au canton.

Et pour juger de la beauté d'une construction et de sa convenance dans le pays, il est plutôt dangereux d'être seulement un technicien POËTE.

La liberté d'expression ne devrait pas avoir besoin d'être défendue. Elle permet à tous de ne pas être subordonné à des impératifs (purements économiques ou politiques) FAUSSEMENT SENTIMENTAUX OU POËTIQUES.

C'est pourquoi nous exprimons à Maurice Zermatten... »

Mais pour mettre vraiment « le doigt sur la plaie » il faut dire autre chose. Nous défendons avec autant de vigueur nos sites et nos paysages aimés. Chacun d'entre nous n'a-t-il pas appris qu'il devait s'adapter avec respect au cadre dans lequel il bâtit. Et ceci dès les premières heures de cours et tout au long de longues études polytechniques. Des professeurs compétents nous ont enseigné l'histoire de l'art et les règles immuables de la beauté qui s'en dégagent. Nous avons tous un certificat de maturité classique ou scientifique. Nous sommes avant tout des hommes et des citoyens attachés autant que quiconque à leur pays. Le « technicien » pur n'existe ni dans nos rangs ni ailleurs. Certains parmi nous, dont Max Frisch et tant d'autres, s'expriment aussi bien en architecture qu'en littérature ou en musique en peinture, en sculpture, et ceci avec un bonheur que chacun pourrait leur envier. Et quand par ignorance des règles fondamentales de l'architecture, on nous traite de « barbares incultes », nous avons non seulement le droit mais le devoir de protester et de demander justice.

Nous défendons la liberté d'expression et le droit à la critique avec autant de vigueur. Bien plus, nous appe-

lons, nous souhaitons la critique dans ce qu'elle a de plus positif, de plus constructif, de plus stimulant. Nous ne faisons qu'exprimer l'époque et les époques dont nous sommes issus et dont nous entendons avec joie le langage. Il nous serait utile d'entendre dire avec pertinence que telle villa est un peu massive dans la légèreté de tel paysage que sa couleur est trop éclatante que l'appareillage des murs aurait gagné à être celui des vignes environnantes. Il nous souvient tous de la richesse pétillante dont étaient empreintes les querelles entre habitants de Florence à propos de la place où devait être élevé le « David » de Michel-Ange et leurs controverses sur la future coupole du Dôme.

Mais les propos qui nous préoccupent sont à l'opposé de ces critiques.

Lorsqu'on attaque « la plupart de nos jeunes architectes » en disant « qu'ils se moquent du paysage dans lequel ils vont inscrire une maison comme un poisson se moque d'une pomme », lorsqu'on les accuse de construire « des monstres insolents et ridicules », quand on les traite de « fabricants de boîtes à habiter, de petits jeunes gens incultes offensant les paysages par des articles qu'ils ont copiés ailleurs, alors nous nous sentons tous touchés et offensés dans notre honneur car, à travers ces jeunes, c'est toute la valeur de l'enseignement de nos Hautes Ecoles qui est mise grossièrement en cause et par là même, tous ceux qui ont été formés par leurs professeurs.

Et pour mettre vraiment le doigt au fond de la plaie en souhaitant crever l'abcès nous dirons en terminant qu'au point de départ de cette mauvaise chicanerie il y a une erreur navrante commise par ceux qui ne sentent malheureusement pas que la maison campagnarde couverte d'un toit à deux pans est fort mal adaptée à la structure horizontale des terrasses du vignoble séduisant qu'elle « massacre », ce qui n'est pas le cas d'une composition horizontale à toit plat. C'est du moins la certitude de tous les architectes suisses formés à l'Ecole des jeunes incriminés.

SIA Société suisse des ingénieurs et Architectes Section du Valais Sig. le Président : A. Caehin.

DE JEUNES GENS INCULTES ?

LE DÉBAT PASSIONNÉ au sujet de la villa Veuillet à Sion génère de sévères critiques de la part du camp des conservateurs. L'habitation qui n'est ni intégrée dans son contexte, ni dans son temps, semblerait être une copie d'un célèbre projet. Vérité ou ineptie ?

APRÈS UN PREMIER JALON de modernité posé en Valais par Alberto Sartoris et son projet de chapelle à Lourtier, cette villa est l'un des précurseurs de la modernité en plaine dans cette typologie. Signée par un jeune duo d'architectes, Paul Morisod et Jean Kyburz, la villa se trouve dès sa construction sous les feux de la critique. Maurice Zermatten, le président de la commission cantonale des constructions, attaque, à travers un article intitulé *Architecture et paysage*¹, cette réalisation et par la même occasion les deux jeunes architectes. Les critiques sont violentes, mais sont-elles fondées ? Analysons-les à la lumière de quelques précisions.

*"[...] c'est que la plupart de nos jeunes architectes se moque du paysage dans lequel ils vont inscrire une maison [...]"*²

Le coteau séduisant est occupé en majeure partie par des vignobles aménagés en terrasse. Les multiples plateaux successifs ainsi créés sont retenus par des murs en maçonnerie de pierres sèches. Ces derniers produisent des lignes horizontales distinctives et omniprésentes dans le paysage de la vallée du Rhône. L'horizontalité devient donc un thème majeur de projet pour les architectes. L'insertion du projet dans le site est faite de manière judicieuse. En coupe, la villa profite des différents niveaux de la topographie pour jouer sur un système de demi-niveau. L'horizontalité affirmée par les parapets des terrasses, est renforcée par un toit plat.



Figure 1. Villa Veuillet, Sion, Architectes Morisod & Kyburz



Figure 2. Villa Veuillet, Sion, Architectes Morisod & Kyburz

*"On transporte dans nos vignes [...] des monstres issus tout droit de quelques revues japonaises ou suédoises, américaines ou germaniques."*³

Oui, la parenté avec le projet de Frank Lloyd Wright, *Fallingwater*, est perceptible à travers plusieurs caractéristiques communes telles que : la prédominance des lignes horizontales, le jeu des masses et des volumes ou encore l'utilisation du béton. Toutefois, il ne s'agit en aucun cas de copie, mais plutôt d'une source d'inspiration. En effet Paul Morisod et Jean Kyburz réagissent avant tout avec le contexte pour ce projet. Aucun élément ne paraît parachuté ici pour la simple volonté de plagier. Bien au contraire, cela témoigne de l'étendue des connaissances que le duo possède sur l'architecture internationale de leur époque.

*"Nous sommes de notre temps, nous voulons être de notre temps, le reste ne nous regarde pas."*⁴

La période, qui s'étend de 1960 à 1970, marque une deuxième phase d'industrialisation du canton, entraînant une forte croissance économique⁵. Cette période est aussi féconde pour le secteur de la construction qui voit de grands chantiers prendre forme, notamment pour les barrages. L'auteur de la critique signale seulement être lui-même en décalage avec son temps.

Maurice Zermatten est un écrivain reconnu comme étant conservateur. La composition des formes et des volumes combinés à un jeu d'ombre et de lumière, dégage une impression de solidité, de sécurité et de protection. Le commanditaire de ce projet, Edouard Veuillet, est un entrepreneur⁶ qui fit fortune dans l'industrie des transports, domaine qui a vu son rythme s'accélérer par le chantier de la Grande-Dixence. Peut-on voir ici une analogie entre le barrage et cette villa qui sont contemporaine l'une de l'autre ? La réponse est ouverte, mais le choix du béton pour la structure soulignera la subtilité des architectes d'être de leur temps.

RACR

¹ LE NOUVELLISTE, *Échos du Valais : Un délit de presse : l'accusé, le président de la commission cantonale des constructions, M. Zermatten*, 23 mars 1969, p.16. Consulté en ligne le 05.01.21, <https://www.e-newspaperarchives.ch>

² Ibidem

³ Ibidem

⁴ Ibidem

⁵ BELLWALD Werner, GUZZI-HEEB Sandro, *L'industrie en Valais, dans Un peuple réfractaire à l'industrie ? : Fabriques et ouvriers dans les montagnes valaisannes*, Editions Payot, Lausanne, 2006, p.29-59

⁶ VALENTINI Christophe, *L'architecture du 20ème siècle en Valais 1920-1975*, Editions Infolio, Berne, 2014, p.17

DES VOIX S'ÉLÈVENT CONTRE LA NOUVELLE ÉGLISE D'HÉRÉMENCE

DES CITOYENS s'opposent à la décision de bâtir un nouveau centre culturel et religieux. Ils préconisent une plus grande modestie quant à l'esthétique du projet.

LA « COMPLAINTÉ DES INFIDÈLES »

C'est avec un vif plaisir et un soulagement certain qu'une part de la population d'Hérémence s'est penchée assidûment sur les articles parus dans la FAV le mercredi 18.10.67 concernant la disparition de leur église. Le temps est venu de sortir de ce mutisme traditionnel et périmé, obligatoire dans notre miniature mère-patrie. Nous sommes bien résolus d'arracher le voile qui nous aveuglait, en dénonçant ouvertement ce qui s'est caché et tramé au sein de cette honorable commune par le noyau qui tenait et qui tient encore à garder jalousement le monopole de l'H. + la F., en s'arrogeant tous les droits, telle une meute de loups bondissant sur un troupeau de brebis paisibles et sans défense. Pour ces vénérables personnes, le mot Démocratie est synonyme de Dérision absolue. Heureusement les derniers vestiges de cette mentalité remontant à l'époque féodale sont condamnés à disparaître. Nos lecteurs trouveront nos propos déabusés et dénués de bon sens, voire poison mortel mêlé de profane et de sacré. Les initiés dans le plein sens du terme nous taxeront d'emblée de révolutionnaires athées ; mais qu'ils sachent, notre conscience ne nous trahisse pas du tout dans ce domaine ; ce n'est que la vérité pure et simple ; il est un devoir de la révéler à ceux qui l'ignorent aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur de notre circonscription.

Nous rendons un vibrant hommage au brillant écrivain M. M. Z. pour la réplique subtile et modérée où il a très bien défini le rôle que doit jouer l'apport de la science humaine dans le développement de la communauté. C'est-à-dire que toute personnalité sans distinction et sans discrimination doit bénéficier du confort, du mieux-être, sur un pied d'égalité. Malheureusement nous avons dû constater, avec amertume que ces vœux n'ont même pas effleuré la majeure partie de notre population.

Le fossé qui nous sépare de cette classe privilégiée au point de vue opinion est aussi large et profond que celui qui sépare le Paradis de l'Enfer. Les richesses que la terre nous dispense sont un attribut de l'homme. Pourquoi ne pas les répartir équitablement ? Hélas ! l'égoïsme, l'orgueil, la gloire, la jalousie empêchent d'aboutir à cette solution. On engloutit des sommes considérables en démolissant tout un quartier, pour ériger

une forteresse à l'image des somptueux châteaux de la Rome antique. En revanche on ne s'est guère soucié d'améliorer la situation de certains villages qui restent dans un état lamentable.

En vérité, le Créateur nous a inspiré la fraternité, l'entraide mutuelle, voilà qu'on nous fait montre d'un bel exemple de solidarité caricaturale en plongeant l'individu dans la méditation ; on secoue de leur torpéur même les plus indolents ; excellente attitude pour stimuler la matière grise. Une nouvelle église était jugée nécessaire ; nous ne dénonçons pas l'évidence. On aurait pu trouver son emplacement, sa structure, son esthétique avec un peu plus de modestie.

Nous tenons une fois de plus à féliciter très chaleureusement M. M. Z., M. J. F. également M. B. pour leurs vœux qui coïncident avec les nôtres. Nous sommes heureux de voir des personnalités expérimentées nous apporter leur soutien.

Une leur d'espoir réapparait à l'horizon ; nous retrouvons un regain d'audace, qui tendait à s'estomper. L'homme sensé et réaliste ne détruit pas les témoins d'un passé pénible et douloureux ; il exige leur conservation, ou cas échéant leur restauration. Nous voyons un profond respect à nos ancêtres ; ils nous ont légué le plus bel héritage que nous possédons : la vie, l'intelligence et la joie de vivre. Hé ! à quel prix nous jouissons tous de près ou de loin de ce bien-être ! Faisons confiance en l'avenir ; nous admirons nos sans cesse ceux qui travaillent réellement à tous les échelons pour le progrès matériel et spirituel, de façon que l'homme n'éprouve plus un sentiment d'insécurité pour son lendemain.

Par contre nous sommes aidés par les louanges et le Credo, de certains licenciés fa-bluff, frais écolos de la coquille avec un bagage de folles prétentions, s'imaginant tout savoir, tout connaître, tout diriger. Nous nous foutons de leur doctrine. Doucement, petit poussin ! On ne gravit pas d'un seul bond du bas de l'échelle au sommet, car il est dangereux de retomber d'un seul coup et de se briser le tartin.

Revenons à la réalité : la pluie qu'on nous présente, nous refusons de l'avalier. Elle est dosée à faire crever un cheval.

Des citoyens frustrés

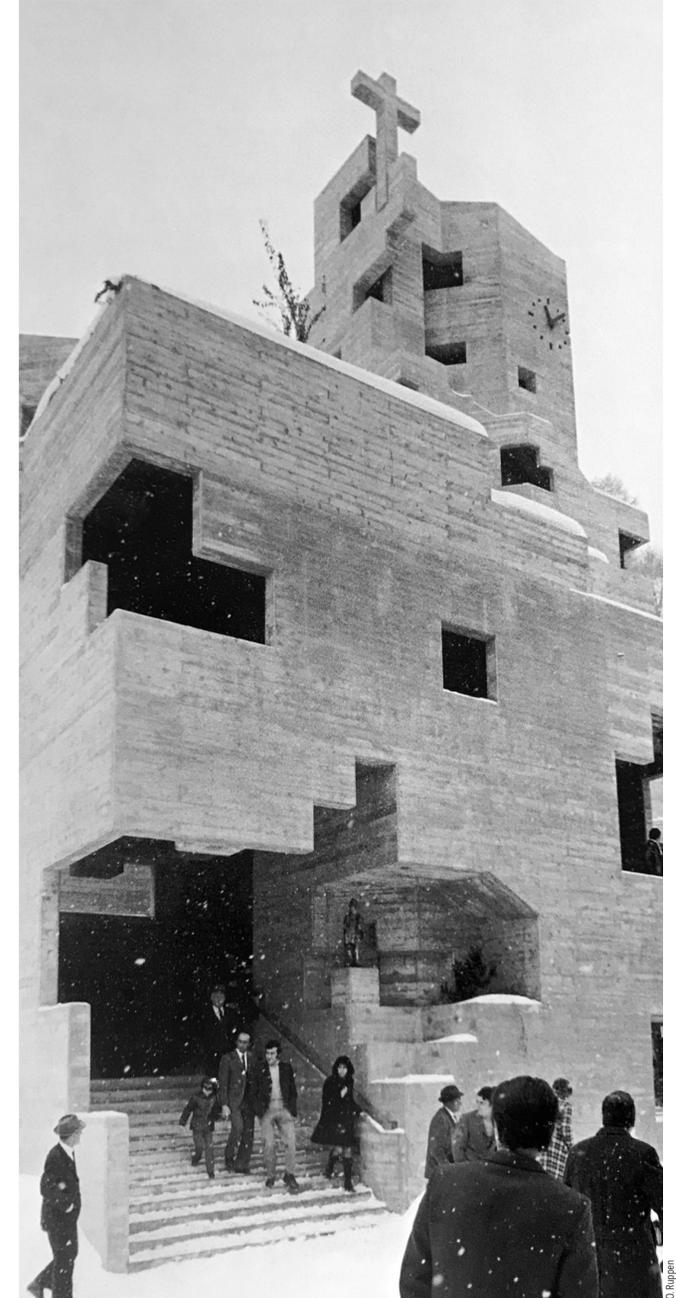


Figure 1. Église Saint-Nicolas, Hérémence, Architecte Walter Föhrderer

DES CHOIX CONTEXTUELS

LES FORMES CARACTÉRISTIQUES que l'architecte Walter Förderer a donné à son projet pour l'église d'Hérémece ont été influencées et inspirées par le contexte. Les critiques dénoncent l'apparence d'une "forteresse romaine".

L'AUGMENTATION de la population du village d'Hérémece dans le val d'Hérens, combinée à la taille réduite et la vétusté de l'église d'alors, impose la nécessité à la paroisse de la commune de bâtir de nouveaux locaux. D'autre part, le village doit compléter ses infrastructures par la construction d'une salle de gymnastique, d'une salle communale et des locaux pour la jeunesse. Dès lors, les besoins de ces deux entités sont conjugués et amènent au lancement d'un concours d'architecture pour un nouveau centre culturel. Le site retenu se trouve au centre du village et est caractérisé par une forte déclivité du terrain. Les architectes sont invités à proposer une solution pertinente afin de relier la place du village, située au bas de la parcelle, à la route se trouvant au niveau le plus haut. Le jury du concours attribue la mandat d'exécution à l'architecte-sculpteur Walter Förderer.

LA PRATIQUE de l'architecture de Walter Förderer repose sur une approche sensorielle. À la manière d'un sculpteur, il joue avec les masses et les volumes, avec les pleins et les

vides, avec l'ombre et la lumière. Förderer développe ces qualités expressives dans le but d'éveiller des émotions chez les personnes qui font l'expérience de son architecture. L'origine de ses recherches formelles provient du contexte. Puis, sa capacité à modeler les volumes amène peu à peu une forme d'abstraction, s'éloignant des formes de la construction vernaculaire.

Par cette aptitude, on peut une raisonnable ici avec le génie, dont parle Jacques-François Blondel, que doit faire preuve l'architecte afin de donner du caractère à son ouvrage.

*"Le paysage - terrain, maisons, hommes - fait naître en moi un état d'esprit que j'aimerais saisir, renforcer ou au contraire corriger par ma construction. La première idée de celle-ci m'est donnée par la vue du site et de ses alentours, le programme et mon imagination venant ensuite la préciser."*¹

Walter Förderer

Par mimétisme avec de nombreuses églises valaisannes se démarquant de leur contexte, Förderer choisit une construction tout en hauteur pour le projet d'Hérémece. Il en résulte un contraste avec le bâti existant qui met à la fois en valeur le volume sculptural de l'église et les formes traditionnelles des constructions environnantes.

L'ATTRAIT NATUREL de Walter Förderer pour le béton est significatif en parcourant sa monographie. L'esthétique de ce matériau et la facilité à modeler ses formes, fascine l'architecte. Mais ce choix repose sur également sur d'autres critères, toujours contextuels. La composition du paysage, qu'il soit rocheux ou non ainsi que la pente du terrain sont aussi des aspects que l'architecte prend en compte. De plus, les incendies ayant ravagés plusieurs villages du canton par le passé, lui donne une raison supplémentaire, dans le cas d'Hérémece, de se tourner vers un autre matériau que le bois.



Figure 1. Église Saint-Nicolas, Hérémece, Architecte Walter Förderer

O. Ruppen



Figure 2. Église Saint-Nicolas, Hérémece, Architecte Walter Förderer

O. Ruppen

¹BÄCHER Max, Walter M. Förderer - Architecture - Sculpture, Éditions du Griffon, Neuchâtel, 1975, p.21

ÊTRE DE NOTRE TEMPS

CUM GRANO SALIS¹

La nostalgie d'avant-hier qui imprègne la plupart de nos compatriotes, nous la voyons partout - dans la littérature, où nous préférons entre toutes choses la bataille de Morgarten et les feuillages de nos jardins; la plupart des histoires nous conduisent vers des idylles campagnardes qui tôt ou tard prennent le genre intime; la plupart de nos poèmes utilisent des métaphores qui dépendent à peine de nos expériences: et si l'on ne laboure plus avec des chevaux mais avec des tracteurs, le pain n'a plus de poésie. Parce que le XIXe siècle, s'éloigne de nous de plus en plus, une certaine mélancolie semble être l'unique souci de la littérature.

[...]

Et qu'est-ce que la tradition ?

Ne pourrais-je pas la définir ainsi : «C'est se consacrer aux tâches de son temps avec le même courage que nos prédécesseurs mettaient aux tâches de leurs temps.» Et tout le reste n'est que de l'imitation et de la momification.

Max Frisch

¹FRISCH Max, Cum grano salis : petite critique de l'architecture Suisse contemporaine, dans Habitation - revue trimestrielle de la section romande de l'association Suisse pour l'habitat, N°25, cahier 12, 1953, p.12-16 Consulté le 15.10.20, <http://doi.org/10.5169/seals-124227>

BIBLIOGRAPHIE

ATTINGER Bernard, *Jean Suter un pionnier de l'architecture moderne en Valais*, Etat du Valais, Sion, 2018

BÄCHER Max, *Walter M. Förderer : Architecture - Sculpture*, Editions du Griffon, Neuchâtel, 1975

BELLWALD Werner, *Un peuple réfractaire à l'industrie ? : Fabriques et ouvriers dans les montagnes valaisannes*, Editions Payot, Lausanne, 2006

BLONDEL Jacques-François, *De l'utilité de joindre à l'étude de l'architecture à celle des sciences et des arts qui lui sont relatifs, dans Discours sur la nécessité de l'étude de l'architecture*, (1773), Editions Minkoff, Genève, 1973

BOULLÉE Étienne-Louis, *Architecture : Essai sur l'art*, Editions Hermann, Paris, 1968

CHAPPAZ Maurice, *Testament du Haut-Rhône & Les maquereaux des cimes blanches*, Editions Zoé, Genève, 2016

CHAPPAZ Maurice, *Chant de la Grande Dixence & Le Valais au gosier de grive*, Editions Actes sud, 1995

DE ROUGEMONT Denis, *La Suisse ou l'histoire d'un peuple heureux*, Editions l'Age d'homme, 1989

FOËX Emmanuel, JAKOB Michael, *Architecture & Electricité: Un siècle d'architecture électrique en Suisse*, Editions du Verseau, Denges, 2003

FRAMPTON Kenneth, *L'Architecture moderne : Une histoire critique*, Editions Thames & Hudson, Paris, 2006,

FRISCH Max, *Cum grano salis : petite critique de l'architecture Suisse contemporaine, dans Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'association Suisse pour l'habitat*, N°25, cahier 12, 1953, <http://doi.org/10.5169/seals-124227>

GUBLER Jacques, *Nationalisme et internationalisme dans l'architecture moderne de la Suisse*, Editions Archigraphie, Genève, 1988

LE CORBUSIER, *Vers une architecture*, (1923), Editions Flammarion, Paris, 1995

LOOS Adolf, *Ornement et crime : et autres textes*, Editions Payots & Rivages, Paris, 2003

MOSER Patrick, Alberto Sartoris : ou la quatrième dimension de l'architecture, Editions Call me Edouard, Genève, 2014

STEINMANN Martin, *Formes fortes*, Birkhäuser Verlag, Basel, 2003

SZAMBIEN Werner, *Vers une esthétique de la perception, dans Symétrie, goût, caractère : Théorie et terminologie de l'architecture à l'âge classique 1550-1880*, Editions Picard, Paris, 1986

VALENTINI Christophe, *L'architecture du 20ème siècle en Valais 1920-1975*, Editions Infolio, Berne, 2014

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

P.1

Figure 1 Affiche d'Eric Hermès tirée d'une carte postal, Säuberlin & Pfeiffer S.A., Vevey,1938

Figure 2 tirée de PERRAUDIN André, *La nouvelle architecture valaisanne, dans Alliance culturelle romande*, Cahier n°5, janvier 1965, p.51
Auteur André Perraudin

P.3

Figures 1 et 2 tirées de VALENTINI Christophe, *L'architecture du 20ème siècle en Valais 1920-1975*, Editions Infolio, Berne, 2014, p. 15 et p.205
Documents conservés aux Archives de la construction moderne - EPFL, fonds Alexandre Sarrasin

P.4

Figures 1 et 2 tirées de VALENTINI Christophe, *L'architecture du 20ème siècle en Valais 1920-1975*, Editions Infolio, Berne, 2014, p.24 et p.208
Documents conservés aux Archives de la construction moderne - EPFL, fonds Alexandre Sarrasin

P.5

Figure 1 tirée de FOËX Emmanuel, JAKOB Michael, *Architecture & Electricité: un siècle d'architecture électrique en Suisse*, Editions du Verseau, Denges, 2003, p.111
Auteur Emmanuel Foëx, Vandoeuvres

Publicité tirée de *Revue 13 étoiles:Reflets du Valais*, Cahier n°5, Mai 1967, p.2, Consulté en ligne le 05.01.21, http://doc.rero.ch/record/235115/files/BCV_NB_483_1967_05.pdf

P.7

Figures 1 et 2 tirées de VALENTINI Christophe, *L'architecture du 20ème siècle en Valais 1920-1975*, Editions Infolio, Berne, 2014, p.187
Documents conservés aux Archives de la construction moderne - EPFL, fonds Alberto Sartoris

P.8

Figures 1 et 2 tirées de HUMEAU Edmond, *La nouvelle église de Lourtier (Valais) par Alberto Sartoris, dans Das Werk : Architektur und Kunst*, Cahier 12, 1932,Consulté en ligne le 05.01.21, <http://doi.org/10.5169/seals-17712>
Auteur: Emile Gos, Lausanne

P.9

Figure 1 Affiche d'Eric Hermès tirée d'une carte postal, Collection Galerie 1 2 3, Editions Lightmotif,1938

P.12 - 13

Portrait tiré de DAUCOURT Philippe, *La leçon d'architecture d'Auguste Perret en Suisse romande : variations et interprétations. Les fonds Emilio Antognini, Beate et Maurice Billeter, Jeanne Bueche, Daniel Girardet et Denis Honegger aux archives de la construction moderne*, Thèse de doctorat, EPFL, Lausanne, 2000, p.263

Figures 1 et 2 tirées de VALENTINI Christophe, *L'architecture du 20ème siècle en Valais 1920-1975*, Editions Infolio, Berne, 2014, p.211
Documents conservés aux Archives de la construction moderne - EPFL, fonds Daniel Girardet

P.14 - 15

Portrait tiré de ATTINGER Bernard, *Jean Suter un pionnier de l'architecture moderne en Valais*, Etat du Valais, Sion, 2018, p.48,
Collection privée

Figure1 tirée de VILLE DE SION, *Prix d'architecture de la ville de Sion 2013 : André Perraudin*, Sion, 2013, p.16
Auteur: Michel Bonvin, Lausanne

Figure 2 tirée de VALENTINI Christophe, *L'architecture du 20ème siècle en Valais 1920-1975*, Editions Infolio, Berne, 2014, p.149
Archive privée Jean-Pierre Perraudin

P.16 - 17

Portrait tiré de LE NOUVELLISTE, *Architecte valaisan à l'honneur*, 22 juillet 1980, p.22, Consulté en ligne le 05.01.21, <https://www.e-newspaperarchives.ch/>

Figures 1 et 3 tirées de [S.N], *Gare des télécabines de Médran-Verbier : architecte Jean-Paul Darbellay SIA, Martigny, dans Das Werk, Architektur und Kunst*, Cahier N°5, 1972,
Auteur: Jean-Paul Darbellay, Martigny

Figure 2 tirée de VALENTINI Christophe, *L'architecture du 20ème siècle en Valais 1920-1975*, Editions Infolio, Berne, 2014, p.180
Archive privée Katsumi Darbellay

P.19

Publicité tirée de *Revue 13 étoiles:Reflets du Valais*, Cahier n°3, Mai 1967, p.12. Consulté en ligne le 05.01.21, http://doc.rero.ch/record/235113/files/BCV_NB_483_1967_03.pdf

P.20

Publicité tirée de *Revue 13 étoiles:Reflets du Valais*, Cahier n°1, Janvier 1964, p.8. Consulté en ligne le 05.01.21, http://doc.rero.ch/record/235075/files/BCV_NB_483_1964_01.pdf

P.21

Figure 1 tirées de VALENTINI Christophe, *L'architecture du 20ème siècle en Valais 1920-1975*, Editions Infolio, Berne, 2014, p.152
Documents conservés aux Archives de la construction moderne - EPFL, fonds Paul Morisod

P.22

Figures 1 et 2 tirées de ALLENSPACH Christophe, *Revue Sedunum Nostrum: Association pour la sauvegarde de la cité historique et artistique de Sion*, Villa Veuillet, Bulletin N°75, 2004, p.1 et 23, Consulté en ligne le 05.01.21, <https://www.sedunum.ch/publications/ancienne-collection-51-80/>,
Auteur: Atelier Venetz & Ruppen,Sion

P.23

Figure 1 tirée de BÄCHER Max, *Walter M. Förderer : Architecture - Sculpture*, Editions du Griffon, Neuchâtel, 1975, p.43
Auteur: O. Ruppen, Sion

P.24

Figure 1 tirée de BÄCHER Max, *Walter M. Förderer : Architecture - Sculpture*, Editions du Griffon, Neuchâtel, 1975, p.40
Auteur: O. Ruppen, Sion

Figure 2 tirée de BÄCHER Max, *Walter M. Förderer : Architecture - Sculpture*, Editions du Griffon, Neuchâtel, 1975, p.23
Auteur: O. Ruppen, Sion

ARTICLES DE REVUES ET JOURNAUX

P.4

LE NOUVELLISTE, *L'inauguration de la route de Martigny-Salvan*, 12 juin 1934, Consulté en ligne le 05.01.21, <https://www.e-newspaperarchives.ch>

P.6

LE RHÔNE :, *Inauguration des installations de la Dixence*, 5 décembre 1935, p.2, Consulté en ligne le 05.01.21, <https://www.e-newspaperarchives.ch>

P.8

LA GAZETTE DE LAUSANNE, *Autour d'un scandale architectural : L'église de Lourtier*, 4 novembre 1932, p.3. Consulté en ligne le 05.01.21, <https://www.e-newspaperarchives.ch>

LE COURRIER DE SION, *l'art religieux en Valais : La chapelle de Lourtier*, 20 avril 1934, Consulté en ligne le 05.01.21, <https://www.e-newspaperarchives.ch>

P12 - 13

GIRARDET Daniel, *À la recherche d'une architecture Valaisanne de notre temps : Réflexions à propos de la construction du nouveau groupe scolaire de St-Maurice*, dans Buletin technique de la Suisse romande, Cahier 20, 1959, p. 283-286, <http://doi.org/10.5169/seals-64133>

P.14 - 15

LA GAZETTE DE LAUSANNE, *Comme l'auraient fait nos ancêtres : L'esprit nouveau de l'architecture*, 18 novembre 1965, p.27, Consulté en ligne le 05.01.21, <https://www.e-newspaperarchives.ch>

P.21

LE NOUVELLISTE, *Échos du Valais : Un délit de presse : L'accusé, le président de la commission cantonale des constructions, M. Zermatten*, 23 mars 1969, p.16, Consulté en ligne le 05.01.21, <https://www.e-newspaperarchives.ch>

LE CONFEDERE, *Maurice Zermatten devant la Cour cantonale, ou le procès du Valais d'hier contre celui de demain*, 23 mars 1966, p.6, Consulté en ligne le 05.01.21,

JOURNAL DE SIERRE ET DU VALAIS CENTRAL, *Du baume sur la plaie*, 26 avril 1966, p.4, Consulté en ligne le 05.01.20, <https://www.e-newspaperarchives.ch>

P.23

FEUILLE D'AVIS DU VALAIS : *À propos de l'église d'Hérérence, La complainte des infidèles*, 28 octobre 1967,p.21, Consulté en ligne le 05.01.21, <https://www.e-newspaperarchives.ch>